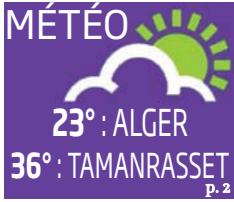


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 22 Mai 2014 - 22 Rajab 1435 - N° 609 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

NORD DU MALI

L'ONU prévient que la spirale de violence pourrait déstabiliser toute la région

Page 14



DIALOGUE 5+5
Volonté de renforcer les échanges commerciaux Nord-Sud

Page 7

INVESTISSEMENTS
Les Etats-Unis souhaitent ouvrir des discussions avec l'Algérie sur l'accord TIFA

Page 7

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PRÉSIDENTIEL

Le Plan d'action du gouvernement adopté en Conseil des ministres



La cohésion nationale, vecteur de consolidation de la stabilité

Le Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme présidentiel, adopté hier lors d'une réunion du Conseil des ministres, s'articule autour de différents axes, notamment le renforcement de la cohésion nationale, l'amélioration de la gouvernance, la promotion du développement humain et la

moralisation de la vie publique. Le Plan d'action, adopté lors du Conseil des ministres tenu sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, décline en objectifs et programmes les engagements contenus dans le programme électoral du chef de l'Etat et s'articule autour de différents axes, a expliqué un

communiqué du Conseil des ministres. Il s'agit du renforcement de la cohésion nationale, «vecteur de consolidation de la stabilité», et l'amélioration de la gouvernance «dans le cadre d'une démarche de parachèvement de l'éification d'un Etat de droit, basé sur la promotion des valeurs démocratiques».

Pages 4-5

COMMUNICATION

M. Grine : «Ma feuille de route c'est le professionnalisme dans la presse»

Page 8

SÉISME DU 21 MAI 2003 À BOUMERDÈS
900 chalets éradiqués et leurs occupants relogés

Page 3

HAJJ 2014

Délivrance des passeports biométriques aux pèlerins avant fin juin

Page 3

SANTÉ

Les 5 pires aliments pour vos OS

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

M^e Dalila Bouktite lance une caravane didactique contre le «TERRORISME DE LA ROUTE»

Page 24

FOOTBALL

L'AMBASSADEUR DU BRÉSIL EN ALGÉRIE, EDUARDO BOTELHO BARBOSA : «Le Brésil fin prêt pour accueillir le monde à bras ouverts»



Page 24

TÉBESSA

Exercice de simulation d'un crash d'avion de ligne

Page 3

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement développement de cellules orageuses vers les régions Est. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé à partiellement voilé avec tendance orageuses vers les massifs du Hoggar/Tassili.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À DJELFA
Colloque sur la nouvelle loi de la profession d'avocat

Sous le patronage du wali de Djelfa, l'Union nationale des barreaux d'Algérie organise aujourd'hui et demain à la salle des conférences Ziane-Achour de l'université de Djelfa, le premier Colloque national sur la nouvelle loi sur la profession d'avocat



CE MATIN À 10H À L'OREF
Conférence de la CNAM

La Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), organise une conférence ce matin à 10h au cercle Frantz-Fanon de l'Office Riad El Feth.

LE 31 MAI À LA CINÉMA-THÈQUE ALGÉRIENNE
Projection du film De rouille et d'os

Le film *De rouille et d'os*, de Jacques Audiard sera projeté exceptionnellement en présence du réalisateur lui-même samedi 31 mai à 18h à la Cinémathèque algérienne. L'entrée à la salle est sur carte d'accès. Les réservations se feront à l'adresse suivante: evenementcine-ma.alger@if-algerie.com.



LES 30 ET 31 MAI AU SHERATON
Rencontre «L'utilisation et le transfert des nouvelles technologies»

Le centre arabo-africain pour l'investissement et le développement, organisera les 30 et 31 mai à l'hôtel Sheraton d'Alger, une rencontre internationale sur «L'utilisation et le transfert des nouvelles technologies en matière d'investissement et de commerce».

7^È SALON DU VÉHICULE UTILITAIRE ET INDUSTRIEL D'ORAN
Les ateliers mobiles ont la cote

Les voitures dites "ateliers mobiles" sont exposées au 7^È Salon du véhicule utilitaire et industriel d'Oran (Ouest-VUVI), suscitant l'intérêt de nombreux jeunes artisans désirant développer leurs activités.

Ce type de voitures, également appelées "véhicules ateliers", constitue l'une des attractions majeures de ce Salon professionnel, ouvert mardi pour cinq jours d'activités au Centre des Conventions Mohamed Benahmed (CCO). Les stands d'exposition des fournisseurs de ces produits accueillent, dans ce cadre, plusieurs visiteurs en quête d'informations sur les spécificités techniques, le mode de fonctionnement et le prix.

Necib à Oum El-Bouaghi

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.



Le ministre inspectera lors de sa visite, divers projets hydrauliques tels que le transfert d'eau à partir du barrage de Ben-Haroun vers le barrage d'Ourkis via la station de pompage de Ain Kercha ainsi que de nombreux projets de renforcement des villes en alimentation en eau potable et de protection contre les inondations.

L'ambassadeur des USA à ... Béjaïa



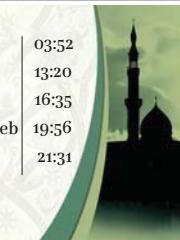
L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, M. Henry S. Ensher a séjourné toute la journée d'hier à Béjaïa ou il a été l'hôte de l'école privée de langues «The source» (Ihaddaden, Bd des Aures), dans la matinée, avant de se rendre au local de l'association écologique «Ardh» (rue du vieillard) dans l'après-midi (14h). L'association a amplement été présentée au diplo-

mate US, dans sa philosophie, ses objectifs et ses missions dans le cadre d'un vaste plan d'action de lutte contre la pollution et la protection de l'environnement, la sensibilisation précoce des enfants scolarisés au geste protecteur ainsi qu'à la devise «Pas de futur sans nature». Après sa visite aux «écolos», l'ambassadeur US s'est rendu à la Casbah de Béjaïa.

Horaires des prières

Jeudi 22 Rajab 1435

	Max	Min
Alger	23°	13°
Oran	23°	14°
Annaba	26°	14°
Béjaïa	26°	14°
Tamanrasset	36°	24°



AUJOURD'HUI AU CHU DE TIZI-OUZOU
6^ÈJournée portes ouvertes sur le don d'organes

L'association don d'organes Biloba-ADOB, organise aujourd'hui, la sixième journée «Porte ouvertes sur le don d'organes». Cette rencontre est prévue, à partir de 10h, au CHU de Tizi-Ouzou. Pour rappel, l'association Biloba-ADOB milite, depuis sa création, en 2012, pour la promotion du don d'organes, de tissus et de cellules à travers notamment l'information et la sensibilisation du public à cette thématique cruciale de santé publique.

AUJOURD'HUI À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE SÉTIF

7^ÈJournée internationale d'infectiologie

La septième Journée internationale d'infectiologie de Sé- tif se tiendra aujourd'hui à la faculté de médecine de l'université Ferhat-Abbas de Sétif.

CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN
Concert de jazz



Dans le cadre du Festival culturel européen d'Alger, le groupe de jazz français «Heejazz», animera un concert ce soir à 19h à la salle Ibn Khaldoun.

AUJOURD'HUI AU JARDIN D'ESSAI
Célébration de la Journée internationale de la biodiversité

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la biodiversité qui coïncide avec le 22 mai de chaque année, le Jardin d'essai d'El Hamma abritera aujourd'hui une journée pour marquer l'événement.

LES 26 ET 27 MAI À LA SALLE IBN ZAYDOUN

Spectacle de danse indienne



L'Agence pour le rayonnement culturel (AARC), présentera lundi 26 et mardi 27 mai à 19h, à la salle Ibn Zaydoun, un spectacle exceptionnel de danse indienne avec «Bollywood Masala Orchestra-Spirit of India».

Àvec ses danseuses et ses musiciens en costumes traditionnels «Bollywood Masala Orchestra-Spirit of India», emmènera les spectateurs dans un voyage festif, dansant et haut en couleur.

PRÉSIDENTIELLE 2014

La CNSEL adopte son rapport final

La Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril (Cnse) a adopté mercredi son rapport final qui sera soumis au Président de la République dans les prochains jours, a indiqué un communiqué de cette instance.

«La Csel a tenu mercredi son assemblée générale au Palais de nations, Club des Pins, sous la présidence de Brahim Lachemi, son président, pour l'adoption de son rapport final à soumettre au président de la République dans les prochains jours», souligne le



M. Brahim Lachemi

communiqué. Selon la même source, «la réunion s'est déroulée en présence des membres de la Cnse élus en vertu du décret présidentiel 09-14 du 17 janvier 2014». La Cnse a été créée en vertu de l'article 168 de la loi organique 01-12 du 12 janvier 2012 relative au

régime électoral. Elle est composée de 362 membres désignés parmi les magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des Cours et des tribunaux. Son organisation et son fonctionnement sont régis par le décret présidentiel 68-12 du 11 février 2012.

SÉISME DU 21 MAI 2003 À BOUMERDÈS 900 chalets éradiqués et leurs occupants relogés

Au moins neuf cents (900) unités parmi les chalets installés au lendemain du séisme du 21 mai 2003 à Boumerdès, ont été détruits, à ce jour, à travers la wilaya, a-t-on appris mercredi auprès du cabinet du wali.

«Les chalets sont éradiqués de façon progressive, immédiatement après le relogement de leurs occupants», a observé la même source, escomptant l'éradication d'un millier de chalets à fin 2014.

Il a précisé que l'éradication progressive des chalets, au nombre de 15 000 unités, disséminées à travers une centaine de sites sur le territoire de la wilaya, et réattribuées à des cas sociaux, suite à l'évacuation de leurs occupants qui ont été relogés dans le cadre du relogement des sinistrés du séisme du 21 mai 2003, a été entamée en 2012».

En juillet 2013, le wali de Boumerdès, Kamel Abbas, avait annoncé que l'éradication de la totalité des chalets, installés à travers la wilaya, «se fera au cours des trois prochaines années».

En outre, le premier responsable de la wilaya a fait part d'une action en cours en vue du parachèvement de l'actualisation des listes des occupants de ces chalets, pour leur introduction dans le fichier national du logement,

afin «d'arrêter la liste définitive de ceux, parmi eux, qui bénéficieront de logements sociaux».

«Il n'existe aucune loi garantissant automatiquement un logement social pour chaque bénéficiaire d'un chalet», avait, par ailleurs, assuré le wali, affirmant que «ce sont les enquêtes sociales qui tranchent sur cette question».

S'exprimant sur l'état actuel de ces chalets, M. Abbas a révélé qu'une expertise a été réalisée qu'un «taux de plus de 80% n'est plus viable», alors que le reste des unités a encore «une durée de vie pouvant aller de 2 à 4 années au plus».

La wilaya de Boumerdès a bénéficié d'un programme global de 12 000 logements destinés à l'éradication des chalets sur son territoire, a-t-il encore ajouté, signalant qu'une première tranche de 4 000 unités, de ce programme, est déjà lancée en chantier, dans l'attente des deux autres tranches de 4 000 unités chacune, qui seront effectuées prochainement à la wilaya.

La destruction de la totalité des chalets permettra la «récupération d'une assiette foncière globale de près de 400 ha destinée à l'implantation de projets d'utilité publique», a-t-il souligné.

Exercice de simulation d'un crash d'avion de ligne à Tébessa

La réactivité, l'organisation, le professionnalisme et l'efficacité des secouristes et des différents intervenants ont été testés avec succès, mercredi, lors de la simulation du crash d'un avion de ligne près de Tébessa. L'exercice effectué en présence d'observateurs militaires français et espagnols, sous l'égide du commandement des Forces de défense aérienne du territoire, mettant à contribution d'importants moyens humains et matériels, consistait à porter secours à un avion de type ATR 72/500 qui a disparu des radars de la tour de contrôle peu après son décollage de l'aéroport de Tébessa. Le plan de recherches et d'intervention mis aussi à jour en place dans le cadre du plan national

SAR (Search And Rescue) sous la supervision du CRC (Centre de recherche et de coordination), fait intervenir en premier lieu les services de la conservation des forêts dont la connaissance du terrain permet de localiser, quelques minutes après la disparition de l'avion, le lieu présumé du crash, à savoir Djebel Serdia, près de la commune de Bir Mokaddem (60 km au sud-ouest de Tébessa). Les éléments de la Gendarmerie nationale interviennent à leur tour pour contrôler et réglementer l'accès à tout le périmètre de l'accident qui a causé, selon le scénario prévu, «des morts et des blessés graves» parmi les 30 passagers et les membres de l'équipage. C'est ensuite au tour des secouristes de

la Protection civile, assistés d'hélicoptères de l'Armée nationale populaire, d'intervenir pour récupérer les corps des victimes décédées et les passagers blessés qui reçoivent les premiers soins dans un hôpital de campagne installé non loin du lieu du crash et où arrivent médecins, infirmiers, psychologues et un imam. Les opérations, réglées comme du papier à musique dans le cadre d'une coordination opérationnelle avec les organismes civils et les structures militaires de la 5e Région militaire, se déroulent sans encombre, permettant l'évacuation rapide des blessés dans les hôpitaux de la région et la maîtrise de la situation née de ce drame simulé. Le chef du service de communication

AGRICULTURE L'Oaic lance un appel d'offres pour la réalisation de 17 stations de conditionnement de semences de céréales

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) a lancé mercredi un appel d'offres national et international ouvert portant sur la fourniture, le montage et la mise en service de 17 stations d'usinage et de conditionnement de semences de céréales.

Cet appel d'offres national et international est ouvert en vue de la conclusion d'un marché portant sur la fourniture, le montage et la mise en service de dix-sept (17) stations d'usinage et de conditionnement de blé dur, blé tendre et orge.

Ces structures doivent satisfaire une cadence unique d'usinage et de conditionnement de 50 quintaux/heure, précise encore l'Oaic qui fixe au 24 juillet la date limite de remise des offres.

La production céréalière de la saison agricole 2012-2013 a atteint 49,1 millions de quintaux au niveau national, en recul de 900 000 quintaux par rapport à la saison précédente.

Ce recul de la production est du, selon les professionnels, à une sécheresse qui avait touché les wilayas de l'Est du pays, d'où provient le gros de la récolte nationale céréalière.

Par ailleurs, selon les chiffres communiqués par les services des Douanes algériennes, les importations de blé sont estimées à 543,96 millions de dollars (usd) durant le premier trimestre 2014 contre près de 462,31 millions usd à la même période de l'année dernière, enregistrant une hausse de 17,66%.

HADJ 2014 Délivrance des passeports biométriques aux pèlerins avant fin juin

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a appelé mercredi les citoyens concernés par le Hadj 2014 et ne disposant pas de passeport biométrique électronique, à se rapprocher des circonscriptions administratives ou des dairas de leur lieu de résidence, à l'effet de se faire établir ce document de voyage avant fin juin prochain.

«Suite aux recommandations des autorités saoudiennes visant à faciliter, aux futurs pèlerins aux lieux saints de l'islam, les formalités d'accès en territoire saoudien sur présentation d'un passeport biométrique électronique, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales invite les citoyens concernés par le Hadj 2014 et ne disposant pas de passeport biométrique électronique, à se rapprocher des circonscriptions administratives ou des dairas de leur lieu de résidence, à l'effet de se faire établir ce document de voyage avant la fin du mois de juin 2014, délai de rigueur», a précisé le ministère dans un communiqué.

«Des instructions ont été données aux autorités concernées pour l'exécution de cette mesure en urgence», a précisé le communiqué.

TRANSPORTS La SNTF attribue provisoirement le marché du contrôle et de confortement de deux tunnels à Bouira

La société nationale des transports ferroviaires d'Alger Sntf, a attribué provisoirement des marchés portant contrôle et surveillance des travaux de confortement de deux tunnels situés à Bouira sur la ligne Alger-Constantine, a indiqué la Sntf par voie de presse. La Sntf a attribué à titre provisoire à une de ses filiales la société Setirail-SPA le contrôle et la surveillance des travaux de confortement définitif de deux tunnels situés sur le tronçon Thénia/Bouira de la ligne Alger-Constantine, pour un montant de 62,1 millions de DA et un délai d'exécution de 20 mois. L'EPE Enros pour sa part, a remporté le contrat portant sur le contrôle et la surveillance des travaux de confortement définitif de ces mêmes tunnels, pour un montant de 1,07 milliard de DA et un délai d'exécution de 22 mois.

MISE EN ŒUVRE DU

Le Plan d'action du gouvernement

Les engagements tenus du Président

Saïd Abjaoui

Le Conseil des ministres a donné son quitus au plan d'action du gouvernement. Celui-ci s'articule autour des axes directeurs de travail portant sur la « cohésion nationale, l'amélioration de la gouvernance, la promotion du développement humain et la moralisation de la vie publique ». Tous ces axes de travail ont pour finalité l'«homme» ou plutôt le citoyen. Il s'agit de consolider l'espoir dont l'œuvre de construction a déjà commencé avec la sortie de la tragédie nationale.

La « cohésion nationale comme vecteur de la solidarité nationale » ? Pour y parvenir aujourd'hui, et capitaliser cette avancée pour l'enraciner profondément et rendre ce processus irréversible, le président avait axé son programme sur des décisions qu'il avait prises. Deux décisions plus particulièrement ou plutôt deux engagements très clairs et qui ne souffraient d'aucune ambiguïté. Premier engagement, « Je serai celui qui rassemblera tous les Algériens ». Face à ceux qui veulent diviser pour provoquer le rupture de la cohésion nationale et ainsi créer et aggraver les vulnérabilités nationales devant toutes les menaces d'où que celles-ci viennent, le président se fixe pour mission de rassembler les Algériens pour gouverner. Il ne veut pas diviser pour régner, mais rassembler pour gouverner. Pour gouverner ensemble, pour faire face ensemble, pour construire ensemble, pour vivre ensemble, pour concevoir l'avenir ensemble.

Quand le président parle de solidarité, c'est à travers la conscience que tous les Algériens sont condamnés à vivre ensemble, à se voir, à se rencontrer, à commercer, car il n'y a pas de patrie de substitution. Le président parle toujours de promouvoir la citoyenneté car pour ce qui concerne la démocratie, l'accès électoral au pouvoir reposera définitivement et impérativement sur la base de la citoyenneté, et pas du tout sur le communautarisme ou une quelconque invocation ethnique que manipuleraient des ennemis de l'Algérie pour s'attaquer à l'unité nationale et au sentiment national.

Deuxième engagement, c'est la réconciliation nationale. Tout un programme, celui qui a fait sortir l'Algérie de la tragédie, celui qui a permis que puisse exister l'espoir dont on dit qu'il sera consolidé, celui qui a fait sortir l'Algérien de la peur, celui qui a permis d'assurer l'organisation de la vie publique, qui a sauvé l'économie de sa déstructuration, qui a permis de sauvegarder la sécurité nationale. L'avenir est prometteur. Il

l'est pour la démocratie car la légitimité des urnes est ancrée dans les esprits comme seule voie à emprunter pour l'accès au pouvoir. C'est une grande victoire pour la démocratie d'autant qu'il est prouvé que les critères pour la démocratie sont réunis. Les élections sont libres, l'alternance est garantie, l'opposition est libre et organisée, la liberté de la presse est une réalité, les magistrats sont instruits à ne pas se soumettre à des injonctions et à n'agir que selon leur intime conviction et dans le cadre de la loi. L'avenir l'est également au vu de l'héroïsme dont on fait preuve l'armée et les forces de sécurité face aux terroristes à Tinguettourine, à Tizouatine près de Tamanrasset.

Les réactions des populations ont montré comment est solide le lien entre le peuple et les forces de sécurité qui le protègent.



Le Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme présidentiel, adopté hier lors d'une réunion du Conseil des ministres, s'articule autour de différents axes, notamment le renforcement de la cohésion nationale, l'amélioration de la gouvernance, la promotion du développement humain et la moralisation de la vie publique.

Le Plan d'action, adopté lors du Conseil des ministres tenu sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, décline en objectifs et programmes les engagements contenus dans le programme électoral du chef de l'Etat et s'articule autour de différents axes, a expliqué un communiqué du Conseil des ministres.

Il s'agit du renforcement de la cohésion nationale, «vecteur de la consolidation de la stabilité», et l'amélioration de la gouvernance «dans le cadre d'une démarche de parachevement de l'édition d'un Etat de droit, basé sur la promotion des valeurs démocratiques».

Il s'agit également de la poursuite et la dynamisation de la moralisation de la vie publique et l'enraci-

nement de la culture de la citoyenneté, «à travers la promotion du dialogue et de la concertation entre tous les acteurs de la vie nationale».

La promotion du développement humain «pour garantir l'émergence d'un capital humain maîtrisant les sciences et la technologie qui doit accompagner le processus de renouveau économique et social», figure aussi parmi les principaux axes du Plan d'action du gouvernement.

Le développement de la sphère productive, «à travers la poursuite de la mise en place des dispositifs destinés à accroître les investissements notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et de l'énergie, pour intensifier la croissance, substituer la production nationale aux importations, créer des richesses, et multiplier l'offre d'emplois pérennes», est l'autre principal axe de la feuille de route de l'exécutif.

«Cette démarche sera appuyée par la poursuite de l'amélioration et de la modernisation des activités bancaires et financières qui constitueront l'un des principaux leviers pour concrétiser les objectifs de dé-

veloppement économique et social tracés», a précisé le communiqué du Conseil des ministres.

La poursuite de la réalisation des infrastructures de base, «en l'adosant à une politique d'aménagement du territoire afin de garantir le développement de toutes les contrées du pays» et le rapprochement de l'administration territoriale des citoyens et la promotion d'un service public de qualité sont également inscrites comme principaux axes du plan d'action du gouvernement.

Le gouvernement a, par ailleurs, inscrit la prise en charge «appropriée» et «diligente» des attentes de la population, notamment en matière de logements, d'emplois, de santé, de qualité de la vie, ainsi que le renforcement de la politique de solidarité nationale comme axes prioritaires de son action.

Après l'adoption de ce Plan d'action, le président Abdelaziz Bouteflika a inscrit le Gouvernement de présenter annuellement au Conseil des ministres, un bilan sur la mise en œuvre de cette «importante» feuille de route du développement national dans tous les domaines.



PROGRAMME PRESIDENTIEL adopté en Conseil des ministres

La cohésion nationale vecteur de consolidation de la stabilité

Le Conseil des ministres s'est réuni hier mercredi sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et a rendu public le communiqué suivant:

"Son excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a présidé ce jour, mercredi 21 mai 2014, correspondant au 21 radjab 1435, une réunion du Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres a entamé ses travaux par l'examen et l'adoption du projet de Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme présidentiel, élaboré conformément à l'article 79 de la Constitution.

Le Plan d'action décline en objectifs et programmes les engagements contenus dans le programme électoral de M. le président de la République. Ce document s'articule notamment autour des axes principaux ci-après:

- Premièrement: le renforcement de la cohésion nationale, vecteur de consolidation de la stabilité et l'amélioration de la gouvernance dans le cadre d'une démarche de parachevement de l'édification d'un Etat de droit, basé sur la promotion des valeurs démocratiques.

- Deuxièmement: la poursuite et la dynamisation de la moralisation de la vie publique et l'enracinement de la culture de la citoyenneté, à travers la promotion du dialogue et de la concertation entre tous les acteurs de la vie nationale.

- Troisièmement: la promotion du développement humain pour garantir l'émergence d'un capital humain maîtrisant les sciences et la technologie qui doit accompagner le processus de renouveau économique et social.

- Quatrièmement: le développement de la sphère productive, à travers la poursuite de la mise en place des dispositifs destinés à accroître les investissements notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et de l'énergie, pour intensifier la croissance, substituer la production nationale aux importations, créer des richesses, et multiplier l'offre d'emplois pérennes.

Cette démarche sera appuyée par la poursuite de l'amélioration et de la modernisation des activités bancaires et financières qui constitueront l'un des principaux leviers pour concrétiser les objectifs de développement économique et social traités.

- Cinquièmement: la poursuite de la réalisation des infrastructures de base, en l'adossant à une politique d'aménagement du territoire afin de garantir le développement de toutes les contrées du pays.

- Sixièmement: le rapprochement de l'administration territoriale des citoyens et la promotion d'un service public de qualité.

- Septièmement: la prise en charge appropriée et diligente des attentes de la population, notamment en matière de logements, d'emploi, de santé, de qualité de la vie, ainsi que le renforcement de la politique de solidarité nationale.

Après l'adoption de ce Plan d'action, le président Abdelaziz Bouteflika a instruit le gouvernement de présenter annuellement au Conseil des ministres, un bilan sur la mise en œuvre de cette importante feuille de route du développement national dans tous les domaines.



Le chef de l'Etat a également chargé le gouvernement de préparer minutieusement le projet de programme d'investissements publics pour les années 2015 à 2019 qui, à l'issue du programme quinquennal en cours d'exécution, définira les ressources financières nécessaires à l'exécution du Plan d'action du gouvernement. Le Conseil des ministres a par la suite étudié et approuvé un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil.

Le projet de loi vise à adapter la législation relative à l'état civil aux divers changements introduits dans des lois ayant un lien avec son objet. Il est destiné aussi à consacrer l'utilisation des procédés numériques dans son champ d'application. Il propose enfin des allégements de procédures au bénéfice des administrés.

Parmi les innovations proposées on citera notamment:

- L'institution d'un registre national d'état civil informatisé et relié à toutes les communes et à tous les consulats d'Algérie, ce qui permettra au citoyen de se faire délivrer ses documents d'état civil, au niveau de sa circonscription de résidence en Algérie ou à l'étranger. - L'extension de la qualité d'officier d'état civil aux délégués communaux et au secrétaire général de la commune, pour diligenter le service de l'état civil au profit des citoyens. - L'extension à dix années de la durée de validité de l'extrait d'acte de naissance, sauf changement dans l'état civil de la personne concernée. - et le relevement à 19 ans de l'âge de la majorité, pour mettre la législation sur l'état civil en concordance avec le code civil.

Saluons l'avènement de cette réforme de la législation sur l'état civil le président de la République a invité l'ensemble des membres du gouvernement à accélérer, chacun dans l'administration relevant de son autorité, l'informatisation des procédures et traitements des dossiers ainsi que la réduction du nombre de pièces administratives exigées des citoyens.

Le Conseil des ministres a également examiné et approuvé un projet de loi relatif au service national.

Les dispositions proposées dans ce texte s'inscrivent en droite ligne avec la professionnalisation en cours de l'Armée nationale populaire et répondent aussi à des attentes exprimées par les Jeunes concer-

nés par le service national.

À ce titre le projet de loi propose notamment : - la réduction de la durée du service national de 18 à 12 mois, - la prise en considération de la période de service national comme expérience professionnelle pour les jeunes en quête d'emploi, - et l'inclusion de la durée du service national dans le calcul des années d'activités pour la retraite future du jeune conscris.

Poursuivant l'examen de son ordre du jour, le Conseil des ministres a examiné et adopté un décret présidentiel fixant les dispositions de sécurité nucléaire applicables à la protection physique des installations nucléaires, des matières nucléaires et de la sécurité des sources radioactives. Ce texte découle de l'adhésion de l'Algérie à deux conventions des Nations unies concernant respectivement, la protection physique des matières nucléaires, et la répression des actes de terrorisme nucléaire.

Cette réglementation nouvelle permettra également de renforcer la sécurité des sites et des sources radioactives, au moment où se multiplient les structures médicales, scientifiques et industrielles qui en sont utilisateurs. Le décret présidentiel adopté édicte des dispositions qui sont tenues de respecter les personnes physiques et morales concernées, pour protéger les installations nucléaires, ainsi que les matières nucléaires ou radioactives placées sous leur responsabilité.

Parmi ces dispositions figurent notamment, la formation, la qualification et le recyclage des ressources humaines chargées de la sécurité nucléaire, l'habilitation et le contrôle des accès aux installations nucléaires, ainsi que des mesures de protection des informations, des installations, des matières nucléaires et des sources radioactives.

Le Conseil des ministres a poursuivi ses travaux par l'étude et l'adoption de cinq décrets présidentiels portant approbation d'avenants à des contrats relatifs à l'exploitation et l'exploitation des hydrocarbures.

Ces textes sont respectivement : 1. L'avenant n° 8 au contrat du 24 novembre 1992 pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur les périmètres "Ouled Nsir" et "Menzel Lejmat" (blocs 215 et 405), conclu le 5 décembre 2013, entre la Sonatrach et les sociétés "Conoco Phillips Algeria", "Tablismen Algeria BV" act "PT Pertamina", 2. L'avenant n° 2 au contrat du 14

octobre 2002 de partage de production pour l'augmentation du taux de récupération des réserves de pétrole brut en place, au gisement de Zarezalitine, conclu le 15 décembre 2013, entre la Sonatrach et "Sinopec Overseas Oil and Gas", 3. L'avenant n° 5 au contrat du 13 mai 1995 pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre "Zemoul El Kbar" (bloc 403 a), conclu le 23 décembre 2013 entre la Sonatrach et "Eni Algeria Exploration BV", 4. L'avenant n° 2 au contrat du 26 septembre 2004 pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre "Isarenne" (bloc 228 et 229 a), conclu le 12 février 2014 entre Sonatrach et les sociétés "Petroceltic International PLC" et "Enel trade spa", 5. Et l'avenant n° 1 au contrat du 18 septembre 2006 pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre "Zermoul El Kbar II" (bloc 403 d), conclu le 5 mars 2014 entre Alnaft et Sonatrach.

Le Conseil des ministres a par la suite entendu et approuvé une communication de M. le ministre de l'Énergie par laquelle il a sollicité l'accord pour l'exercice des activités relatives à l'exploitation des formations géologiques argileuses et ou schisteuses.

Ce dossier a été présenté conformément à la loi relative aux hydrocarbures qui dispose que l'exercice des activités liées à l'exploitation des schisteux est soumis à l'approbation du Conseil des ministres, avant d'entamer toute action visant l'exploitation ou l'exploitation de gaz ou d'huile de schiste.

Les premières indications disponibles laissent entrevoir des capacités nationales appréciables en gaz et huile de schiste, ainsi que des perspectives prometteuses en terme de quantités récupérables. Cependant, pour confirmer le potentiel commercial de ces ressources, un programme minimum de 11 puits, étais sur 7 à 13 ans, est nécessaire.

C'est à cette fin que le Conseil des ministres a donné son accord pour le lancement des procédures requises en direction des partenaires étrangers, étant entendu que les projets d'accords pour entamer les prospections seront soumis, le moment venu à la décision du conseil.

Le président Abdelaziz Bouteflika a instruit le gouvernement de veiller à ce que la prospection, et plus tard l'exploitation des hydrocarbures schisteux, soient menées en permanence avec le souci de préserver les ressources hydriques et de protéger l'environnement.

Le Conseil des ministres a également examiné et approuvé une série de projets de marchés en gré simple concernant respectivement qui suit: 1. La réalisation des études d'exécution et des travaux de voirie et réseaux de la ville nouvelle de Hassi Messaoud ainsi que de sa zone d'activités logistiques, 2. La réalisation du contournement de la ville de Cherchell par une voie rapide de 17 kilomètres, 3. La réalisation d'un stade de football de 50.000 places à Constantine, 4. La réalisation d'infrastructures complémentaires au Complexe sportif d'Oran, dont notamment, un complexe nautique, une salle de sports de 6000 places, et un vélodrome, 5. La réalisation de plus de 10.000 logements publics locatifs répartis, à travers les wilayas de Béjaïa, Boumerdès, Blida, Sidi Bel-Abbes et Mascara, 6. La réalisation de 10.000 logements en location vente, répartis à travers les wilayas de Blida, Sétif, et Boumerdès.

Le Conseil des ministres a conclu ses travaux par l'adoption de décisions individuelles concernant des nominations et des fins de fonction.

JEAN-YVES LEDRIAN À L'APS «L'Algérie et la France pour une éradication du terrorisme sous toutes ses formes»

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a affirmé mardi soir à Alger que sur «les fondamentaux», l'Algérie et la France avaient des accords «très clairs» pour éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes.

«Je constate avec intérêt que sur les fondamentaux nous avons des accords très clairs pour éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes, qui sévit dans cette grande région et gangrène les Etats», a indiqué à l'APS M. Le Drian au terme de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Le ministre français de la Défense a, dans ce contexte, affirmé que l'éradication du terrorisme nécessitait «une grande coordination» entre l'Algérie et la France. «Il faut pour cela une grande confiance entre l'Algérie et la France et une grande coordination de nos outils à la fois de renseignement mais aussi de nos outils diplomatiques», a-t-il précisé. Concernant ses entretiens avec M. Lamamra, le ministre français a dit: «Nous avons eu des entretiens fructueux ce midi et ce soir sur l'ensemble des questions de sécurité concernant à la fois les pays de la sous-région. Je pense singulièrement au Mali mais aussi aux pays environnants.» «Nous avons eu aussi, a-t-il poursuivi, une discussion approfondie sur la Libye». «Les échanges que j'ai pu avoir me font penser que les intérêts communs sont patents et la venue prochaine du ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, (en Algérie) pourra compléter ces entretiens déjà très fructueux», a conclu M. Le Drian.

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, est arrivé mardi à Alger dans le cadre d'une visite de travail de deux jours.

ALGÉRIE - FRANCE

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, l'a indiqué
**«Le terrorisme
est un ennemi commun»**

Le terrorisme est «un ennemi commun» et son «éradication» concerne aussi bien les Etats de la sous-région que la France et l'Europe, a indiqué mardi à Alger le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, qui effectue une visite officielle en Algérie.

«Nous avons évoqué la situation sécuritaire dans l'ensemble de la sous-région convenant ensemble que nous avons un ennemi commun qui était le terrorisme et qu'il fallait tout mettre en œuvre pour l'éradiquer là où il se trouvait», a déclaré M. Le Drian, à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le ministre français de la Défense a expliqué qu'il «s'agissait à la fois de la sécurité des Etats concernés que ce soit le Mali, le Niger ou l'Algérie et de celle de la France et de l'Europe».

«C'est le même combat et les mêmes intérêts», a-t-il souligné, ajoutant qu'un tour d'horizon sur la ques-



tion a été fait d'une manière très serrée et très déterminée». Sur le plan de la coopération bilatérale, le ministre de la Défense français a indiqué qu'il l'évoqué avec le Président de la République, «la mise en œuvre de l'accord de défense entre les deux pays qui fonctionne depuis le 1er février».

«Nous avons évoqué la coopération globalement à la fois en termes militaire et en matière d'armement parce que ce sont mes responsabilités», a-t-il précisé.

M. Jean-Yves Le Drian a saisi l'occasion pour transmettre les félicitations du président François Hollande au chef de l'Etat suite à sa réélection à la présidence de la République. «Le pré-

sident de la République m'a fait l'honneur de me recevoir, j'ai d'abord transmis au président la considération et l'amitié ainsi que les félicitations du président Hollande, qui tenait beaucoup à ce que des déplacements de ministres puissent avoir lieu après l'élection du président Bouteflika», a ajouté M. Le Drian.

Le ministre français de la Défense, qui est arrivé mardi à Alger dans le cadre d'une visite de travail de deux jours, a été reçu par le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal et s'est entretenu avec du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.



politiques entre les 5+5 et la sécurité dans leur espace supposent un partenariat économique favorisant la croissance et le développement intégral dans la sous-région particulièrement dans la partie Sud «affectée par la pauvreté et le sous-développement». Il a estimé que le forum revêt un intérêt «capital» et répond à une «impérieuse nécessité» qui vise à mettre l'investissement au service de l'intégration fructueuse, rentable et bénéfique et par conséquent d'adapter l'action diplomatique multilatérale aux exigences des mutations que connaît le monde aujourd'hui. Le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UPM), Fathallah Sijilmassi, a qualifié le forum économique des 5+5 de «véritable locomotive, non seulement pour sa propre croissance et développement mais aussi pour l'ensemble de la Méditerranée avec une vision plus prospective en direction du continent africain». Pour lui, le concept de diplomatie-économie doit être acté pour que les diplomates soutiennent les efforts des entreprises». L'accès au finance-

ment des PME, les systèmes de garantie, l'ouverture des marchés au Nord de la Méditerranée, le système de change pour les investisseurs, les liaisons maritimes, le fret, les assurances et la sécurité des investissements, sont autant de sujet débats tout au long de la journée. L'Algérie participe au 2^e Forum économique des pays du dialogue 5+5 avec une «forte» délégation d'opérateurs publics et privés. Le directeur de la coopération avec l'Union européenne (UE) au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a déclaré à l'APS, en marge des travaux, que «cette forte participation témoigne de l'intérêt porté par l'Algérie à promouvoir des relations de coopération diversifiées et un partenariat gagnant-gagnant avec l'Europe».

DIALOGUE 5+5 Volonté de renforcer les échanges commerciaux Nord-Sud

La volonté de renforcer davantage les relations notamment commerciales entre les pays des rives Nord et Sud de la Méditerranée a été exprimée hier à Lisbonne (Portugal) lors du 2^e Forum économique et d'affaires des Etats membres du dialogue 5+5, dont l'Algérie.

Le ministre portugais des Affaires étrangères, Rui Chancelier de Machete, a indiqué, en marge de cette rencontre, que l'objectif commun du groupe 5+5 (Algérie, Maroc, Tunisie, Mauritanie, Libye et Portugal, Espagne, France, Italie et Malte) est de travailler de façon «plus étroite» pour capitaliser le potentiel qui existe dans les relations commerciales entre ces 10 pays.

Il s'agit, a-t-il dit, de promouvoir l'investissement de renforcer les échanges commerciaux et de mobiliser les parties prenantes ainsi que de faciliter les conditions de circulation des citoyens et des entrepreneurs. De son côté, le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Ahmed Ould Te-guedi, a indiqué que la solidité des relations

entre les 5+5 et la sécurité dans leur espace supposent un partenariat économique favorisant la croissance et le développement intégral dans la sous-région particulièrement dans la partie Sud «affectée par la pauvreté et le sous-développement». Il a estimé que le forum revêt un intérêt «capital» et répond à une «impérieuse nécessité» qui vise à mettre l'investissement au service de l'intégration fructueuse, rentable et bénéfique et par conséquent d'adapter l'action diplomatique multilatérale aux exigences des mutations que connaît le monde aujourd'hui. Le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UPM), Fathallah Sijilmassi, a qualifié le forum économique des 5+5 de «véritable locomotive, non seulement pour sa propre croissance et développement mais aussi pour l'ensemble de la Méditerranée avec une vision plus prospective en direction du continent africain». Pour lui, le concept de diplomatie-économie doit être acté pour que les diplomates soutiennent les efforts des entreprises». L'accès au finance-

ment des PME, les systèmes de garantie, l'ouverture des marchés au Nord de la Méditerranée, le système de change pour les investisseurs, les liaisons maritimes, le fret, les assurances et la sécurité des investissements, sont autant de sujet débats tout au long de la journée. L'Algérie participe au 2^e Forum économique des pays du dialogue 5+5 avec une «forte» délégation d'opérateurs publics et privés. Le directeur de la coopération avec l'Union européenne (UE) au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a déclaré à l'APS, en marge des travaux, que «cette forte participation témoigne de l'intérêt porté par l'Algérie à promouvoir des relations de coopération diversifiées et un partenariat gagnant-gagnant avec l'Europe».

Le directeur de la coopération avec l'Union européenne (UE) au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a déclaré à l'APS, en marge des travaux, que «cette forte participation témoigne de l'intérêt porté par l'Algérie à promouvoir des relations de coopération diversifiées et un partenariat gagnant-gagnant avec l'Europe».

La participation algérienne à ce forum (47 opérateurs) est dictée aussi par l'importance accordée par l'Algérie au groupe des 5+5 en tant que cadre de coopération et de dialogue, a-t-il affirmé. La 2^e édition du Forum économique et d'affaires de la Méditerranée occidentale est consacrée à la coopération économique entre les pays de la Méditerranée du dialogue 5+5 : Algérie, Maroc-Tunisie, Mauritanie, Libye (pays de la rive sud de la Méditerranée et Portugal, Espagne, France, Italie et Malte (rive nord).

M. Mokrani a indiqué que l'Algérie entend, lors de ce forum, mettre à profit «ses avantages comparatifs, d'où sa participation dans des secteurs clés qui sont l'énergie, l'environnement, les infrastructures et les ressources en eau».

Il a expliqué que la délégation algérienne «veut faire valoir ses atouts et valoriser tout ce qui se fait dans le pays en termes de croissance et de développement notamment le prochain plan quinquennal». «Nous prenons part à cette rencontre pour permettre aux opérateurs algériens de tisser des liens de partenariats et d'affaires avec ceux européens et maghrébins dans le but de contribuer à créer cette communauté de la Méditerranée économique fondée sur des intérêts partagés», a-t-il dit. L'Algérie cherche aussi à diversifier son économie afin qu'elle puisse sortir de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, d'où la participation de PME-PMI industrielles et agro-industrielles, a-t-il soutenu. Parmi les entreprises publiques et privées qui prennent part à ce forum figurent Sonatrach, Sonelgaz, Snfif et Cevital.

Le thème central proposé pour cette édition est le développement durable qui se décline autour de quatre axes stra-

tégiques discutés au sein de tables rondes dont «La gestion des déchets et de l'eau : défis, modèles et solutions d'affaires».

«Le transport, mobilité et développement urbain durable», «La coopération interrégionale : les acteurs, les priorités, les PME, les projets et le financement» et «Les infrastructures de l'énergie et de l'environnement : défis, opportunités et projets», sont les trois autres thèmes traités lors de cette rencontre. La feuille de route issue du Forum sera soumise à la 11^e Conférence des ministres des Affaires étrangères prévue jeudi à Lisbonne. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, participera à cette 11^e conférence, à l'invitation de ses homologues portugais et mauritanien dont les pays assurent la co-présidence de ce cadre de dialogue et de coopération au niveau de la Méditerranée occidentale.

APS

ALGÉRIE - YEMEN

Le Président Bouteflika félicite le Président yéménite à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président yéménite, Abd Rabbo Hadi Mansour, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. "Il m'est agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous présenter en mon nom personnel et au nom du peuple et du

gouvernement algériens mes sincères félicitations, priant Dieu Tout puissant de vous accorder santé et bien être et à votre peuple frère davantage de progrès et de prospérité", écrit le président Bouteflika. "Je tiens à saluer les efforts considérables déployés pour jeter les bases de la sécurité et du développement de votre pays frère et à vous assurer de

mon plein soutien", lit-on dans le message. "Je saisir cette occasion pour vous réitérer ma disposition à œuvrer de concert avec vous pour renforcer les relations de fraternité et de coopération entre nos deux pays au service des aspirations de nos deux peuples frères", ajoute le président Bouteflika.

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

Investissements: les Etats-Unis souhaitent ouvrir des discussions avec l'Algérie sur l'accord TIFA

Les Etats-Unis souhaitent engager des discussions avec l'Algérie sur l'accord cadre pour le commerce et l'investissement (TIFA), signé par les deux pays en 2001, a indiqué hier à Alger un haut responsable du département américain de Commerce, Douglas Wallace.

«Nous voulons travailler avec le gouvernement algérien pour fixer une date en vue de tenir des discussions dans le cadre de l'accord TIFA», a déclaré M. Wallace, conseiller commercial auprès du département américain du Commerce pour la région du Maghreb, au cours d'un point de presse.

L'accord TIFA que les Etats-Unis concluent avec ses partenaires commerciaux stratégiques devrait, selon M. Wallace, instaurer un dialogue éco-



nomique annuel entre les deux pays. Les discussions qui seront engagées à cet effet devraient aider à promouvoir l'investissement et le commerce entre l'Algérie et les Etats-Unis et à aplatis les difficultés qui peuvent freiner leur développement, précisé le responsable américain qui s'est félicité par ailleurs de la réussite de la deuxième

session du dialogue stratégique algero-américain, tenue en avril dernier. L'Algérie avait dans le communiqué conjoint qui a sanctionné les travaux de ce dialogue stratégique, exprimé son intérêt à relancer la coopération bilatérale régie par l'accord-cadre sur le commerce et l'investissement.

L'Algérie, un pays écouté

Boualem Branki

Plus que jamais, l'Algérie reste un pays écouté. Un pays qui a son poids politique, et, bien sûr, en matière de défense, régional et international. Les crises armées ou politiques qui encerclent de plus en plus l'Algérie, outre le terrorisme, ont fait que pour les responsables algériens, à leur tête le Président Abdelaziz Bouteflika, il s'agit d'une question extrêmement sensible, décisive pour ramener la paix et le calme dans une vaste région comme le Sahel, ou dans certains pays voisins, dont la Libye.

C'est un peu cette quadrature du cercle que les Français, Américains et stratégies de l'OTAN tentent de briser en venant à Alger consulter les responsables algériens.

La visite du ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, est de celles-là, qui décryptent un état des relations internationales aujourd'hui basées sur le danger terroriste, des crises politiques suivies de conflits armés et globalement d'une incroyable instabilité politique qui submerge certaines régions. Hôte de l'Algérie, le ministre français de la Défense a été particulièrement instruit des mécanismes de lutte et de stratégie anti-terroriste mise en place depuis longtemps par l'Algérie. Une position d'ailleurs reconnue par les Etats-Unis qui ont, quant à eux, mis en œuvre depuis un certain temps une stratégie de coopération bilatérale avec l'Algérie.

Une attitude d'ailleurs aujourd'hui adoptée par la France qui a fini par reconnaître, toute la finesse et la profondeur des analyses des stratégies algériennes en matière de défense et de sécurité face aux dangers, à la menace terroriste. Est-il dès lors étonnant d'entendre ministre français de la Défense déclarer que "sur les fondamentaux", l'Algérie et la France avaient des accords "très clairs" pour éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes.

Et, il le précise, d'ailleurs en affirmant que "je constate avec intérêt que sur les fondamentaux nous avons des accords très clairs pour éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes, qui sévit dans cette grande région et gangrène les Etats". En réalité, c'est toute la stratégie adoptée par l'Algérie au plus fort de la guerre civile en Libye, de l'intervention armée française au Mali, qui est aujourd'hui reconnue comme ayant été mal décryptée, et, surtout, qu'elle était juste. Est-il dès lors étonnant de voir les plus hautes autorités de pays occidentaux se bousculer pour venir à Alger "écouter, se voir conseiller, analyser" avec les autorités algériennes, à commencer par le chef de l'Etat?

Non, car Alger, avec son président qui avait pendant de longues années, celles de la lutte et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, a toujours été du côté des causes justes, des peuples opprimés et du droit international. Au premières heures du recouvrement de son indépendance nationale.

C'est là une des clés pour comprendre toute la finesse et la subtilité de la politique étrangère algérienne, sous la conduite du Président Bouteflika.

ALGÉRIE - NON-ALIGNÉS

Ould Khelifa : Les développements en cours dans le monde, susceptibles d'animer les ambitions du Mouvement des Non-alignés

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohammed Larbi Ould Khelifa a affirmé, mardi à Alger, que les développements en cours dans le monde étaient susceptibles d'animer les ambitions du Mouvement des Non-alignés (MNA) et de conférer davantage d'efficacité à ses revendications.

"La carte politique du monde a changé depuis la création du MNA, d'où la nécessité d'engager une réflexion commune autour de la paix et de la stabilité et d'agir conformément aux principes de justice, d'équité et de liberté et aux valeurs des droits de l'Homme pour atténuer l'impact de la mondialisation (...)", a souligné M. Ould Khelifa lors d'une conférence animée dans le cadre des préparatifs de la 17^e session de la conférence ministérielle du Mouvement des pays Non-alignés prévue du 26 au 29 mai à Alger.

"Les développements en cours sont à même d'animer les ambitions du MNA et de conférer davantage d'efficacité à ses revendications soit à travers la mise en place de nouveaux réseaux d'échange soit par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la



communication (...)", a-t-il ajouté. Le président de l'APN a, en outre, mis l'accent sur l'impératif de "prévenir les crises et les guerres qui anéantissent les chances de progrès et de bien-être et freinent tout processus de développement en influant négativement sur nos institutions politiques. Il convient, pour ce faire, de consacrer le dialogue pour mieux consolider l'Etat de droit et les valeurs de démocratie et des droits de l'homme". La sécurité dans le monde est une "question fondamentale qui concerne toutes les institutions chargées de veiller au maintien de la paix, c'est pourquoi il convient de revoir la représentation au niveau du Conseil de sécurité (...)

compte tenu de l'élargissement des foyers de tension et de conflits et de la gravité des crises et des menaces", a encore souligné M. Ould Khelifa. Pour M. Ould Khelifa, le principe de solidarité qui sous-tend le MNA "nous interpelle pour agir face aux conflits et crises internes accentués par une violence destructrice, d'où la nécessité pour notre pays et tous les membres du mouvement d'œuvrer à l'instauration de la paix et de la stabilité, particulièrement au sein de notre continent africain, mais aussi au rapprochement des vues à travers le dialogue, à l'instauration et de la cohabitation et à la consolidation de l'unité des pays et des peuples confrontés à ces

crises". Par ailleurs, M. Ould Khelifa a rappelé l'autre axe sur lequel repose le MNA, à savoir la justice qui participe des valeurs d'équité et d'égalité en termes d'échanges de connaissances, de transfert des technologies et d'équilibre des intérêts qui profiteraient à l'économie mondiale et permettrait d'instaurer un climat de confiance entre les différents espaces géostratégiques, lesquels se verront impliqués dans tout processus d'animation des échanges internationaux.

Il a appelé, dans ce contexte, à œuvrer à l'émergence d'un modèle d'échange et de coopération susceptible de mettre en avant les jeunes compétences en matière de créativité et de compétitivité à la faveur des accords et négociations entre membres du MNA.

L'occasion était pour M. Ould Khelifa de mettre en exergue le rôle de l'Algérie dans le soutien au MNA depuis sa création en veillant à ce qu'"il fasse office de mouvement œuvrant pour la paix et la solidarité de ses pays membres". Crée en 1961, le Mouvement des non-alignés regroupe 120 pays.

DIPLOMATIE

Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur de Zambie en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Ali Derrick Simwinga, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Zambie auprès de la République algérienne démocratique et populaire avec résidence au Caire, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

TRAMWAYS ET MÉTRO

D'ALGER

Réaménagement des tarifs et des offres sur les deux réseaux à partir de dimanche

Une nouvelle grille des tarifs du métro d'Alger et des tramways d'Alger, Oran et Constantine sera lancée dimanche prochain, ont annoncé hier les sociétés de gestion et d'exploitation, la RATP-El Djazaïr et la Setram. La Société d'exploitation des tramways d'Algérie (Setram) annonce que la nouvelle gamme tarifaire pour les tramways d'Alger, Oran et Constantine est constituée de deux nouveaux abonnements: l'abonnement Tawassol Junior pour les moins de 25 ans à 990 dinars par mois (-34%) et l'abonnement Tawassol Senior pour les 60 ans et plus à 830 dinars, soit une réduction de 45% sur le plein tarif. Pour le Tramway d'Alger, la Setram précise qu'une nouvelle tarification "plus simple et plus adaptée sera effective à partir du dimanche 25 mai. Elle consiste en l'unification du prix du ticket unitaire sur toute la ligne (de Ruisseau à Café Chergui) à 40 DA contre 50 DA auparavant et la suppression du système zonal". La même offre prévoit également la mise en place d'un carnet de dix voyages à 320 DA composé de 10 tickets pour les déplacements en groupe en "bénéficiant de 20% de réduction en remplacement du ticket 10 voyages à 400 DA", ajoute la même source. Les produits déjà commercialisés comme l'abonnement Tawassol Classic, ainsi que le ticket un voyage et 10 voyages sont maintenus. Pour le métro d'Alger, les nouvelles offres tarifaires décidées par la RATP-El Djazaïr portent sur la création d'un abonnement mensuel pour les moins de 25 ans à 1200 DA, soit une réduction de 34% par rapport à l'abonnement mensuel plein tarifuel. Pour les Seniors, il y aura également une offre tarifaire d'un abonnement mensuel pour les 60 ans et plus à 1.000 DA (-45%). En outre, des réductions sont prévues sur le prix du ticket de métro pour des voyages illimités durant la même journée avec le ticket "journée plein tarif à 150 DA". Les mêmes offres portent également sur des réductions pour les carnets 10 voyages dorénavant cédés à 400 DA (-20% par rapport au ticket plein tarif), un carnet de 20 voyages à 700 DA (-30%), une troisième offre de 30 voyages à 1020 DA et une quatrième offre de 40 voyages à 1320 DA.

Le prix actuel d'un ticket de métro est de 50 DA par voyage, indépendamment du nombre de stations (10) parcourues. Le métro d'Alger a été ouvert au public le 2 novembre 2011, rappelle-t-on.

SELON LES DOUANES

L'Algérie a enregistré un excédent commercial de 3,3 mds de dollars durant les 4 premiers mois de 2014

L'Algérie a enregistré un excédent commercial de près de 3,31 milliards de dollars (mds USD) durant les quatre premiers mois de 2014 contre 3,14 mds USD à la même période en 2013, en hausse de 5,41%, a-t-on appris hier auprès des Douanes algériennes.

Selon le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis), les exportations de l'Algérie ont atteint 22,03 mds USD durant les quatre premiers mois de l'année en cours contre 22,69 mds USD à la même période en 2013, en baisse de 2,91%, due essentiellement à un recul de 3,8% des exportations des hydrocarbures.

Les importations algériennes ont également reculé de 4,21% pour totaliser 18,72 mds USD contre 19,55 mds USD durant la même période de comparaison, a précisé le Cnis.

Le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 118% contre 116% durant la même période de référence, a-t-il encore ajouté.

Les exportations des hydrocar-

bures, qui continuent à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger avec 95,58% du volume global des exportations algériennes, sont estimées à 21,06 mds USD durant les quatre premiers mois de 2014 contre 21,90 mds USD à la même période de 2013, en baisse de 3,83%. Les exportations hors hydrocarbures ont totalisé 974 millions USD, soit 4,42% de l'ensemble des exportations algériennes. Ces exportations sont constituées du groupe demi-produits avec 792 millions USD (+43,22%), des biens alimentaires avec 139 millions USD (-23,57%) et les produits bruts avec 36 millions USD (-14,29%). Les ex-

portations du groupe des biens d'équipements industriels ont totalisé trois (3) millions USD (-70%) et les biens de consommation non alimentaires quatre (4) millions USD, en baisse également de 50%. Les importations, en baisse également de 4,21% durant les quatre premiers mois 2014, sont constituées des demi-produits qui ont totalisé près de 4,09 mds USD (+4,13%), les produits alimentaires

avec 3,74 mds USD (+10,96%) et les biens d'équipements industriels avec 5,62 mds USD, enregistrant une légère hausse de seulement (+0,95%). Les importations des biens de consommation non alimentaires sont estimées à 3,40 mds USD, en baisse de 8,18% et les biens d'équipement agricole à 200 millions USD, en hausse de 17,65% et enfin les produits bruts avec une valeur de 648 millions USD, en baisse de près de 5%.

Importante hausse de l'excédent commercial en avril 2014

Les résultats du commerce extérieur du mois d'avril dernier affichent une «importante» hausse (+37,8%) de l'excédent de la balance commerciale, qui est passé ainsi de 201 millions USD en avril 2013 à 96 millions USD en avril 2014, a indiqué le Cnis. En avril dernier les importations algériennes ont atteint 4,71 mds USD contre 5,42 mds USD le même mois en 2013, en baisse de 13,45%, alors que les exportations ont connu une légère hausse (+0,82%) totalisant 5,67 mds USD. Ces résul-

tats ont dégagé un taux de couverture des importations par les exportations de 120% au mois d'avril 2014 contre 104% en avril 2013. La baisse des importations s'explique, selon les Douanes, par des diminutions des biens destinés à l'outil de production (-21,41%) pour une valeur de 1,42 mds USD, les biens d'équipements (-13,61%) pour également un montant de 1,42 mds USD et les biens de consommation non alimentaires (-13,78%) et une valeur totale de 870 millions USD. Par ailleurs, les importations des biens alimentaires ont connu en avril dernier une hausse de 3,8% à 998 millions USD. Durant le quatrième mois de l'année en cours, les hydrocarbures ont représenté 94,22% du volume global des exportations, passant de 5,46 mds USD en avril 2013 à 5,35 mds USD le même mois de l'année en cours, en légère diminution (-2,07%). Les exportations hors hydrocarbures demeurent toujours «marginales», avec seulement 5,78% du volume global des exportations, en dépit d'une augmentation de plus de 94% par rapport au même mois de 2013, passant de 169 à 328 millions USD en avril dernier. Durant le mois d'avril 2014, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient l'Italie (1,04 mds USD), l'Espagne (1 mds USD), la Turquie (499 millions USD), les Pays-Bas (463 millions USD), la France (425 millions USD) et la Grande-Bretagne (424 millions USD). Quant aux principaux fournisseurs, la Chine arrive en tête avec 612 millions USD, suivie de la France (603 millions), l'Espagne (480 millions), l'Italie (421 millions), et enfin l'Allemagne avec 296 millions. La Chine a occupé en 2013, pour la première fois, la première place des principaux fournisseurs de l'Algérie, devançant ainsi la France qui avait occupé cette place pendant des années. En 2013, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 11,06 mds USD. Les exportations ont atteint près de 65,92 mds USD, en recul de 8,28% et les importations se sont établies à 54,85 mds USD, en hausse de 8,89%, par rapport à 2012.

COMMUNICATION

M. Grine: «Ma feuille de route c'est le professionnalisme dans la presse»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a réaffirmé hier à Alger que sa feuille de route demeure le professionnalisme tel que contenu dans le message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le 3 mai dernier à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

«Ma feuille de route est simple et claire. Je l'ai déjà dit, elle se résume en un point, à savoir suivre les orientations du président de la République, contenues dans son message le 3 mai dernier adressé à la presse», a réaffirmé M. Grine, soulignant que «ces orientations se résument en un mot, professionnaliser la presse nationale».

M. Grine qui intervenait à la Chaîne III de la Radio nationale a expliqué que cette professionnalisation passe par la mise en place des organes de régulation, à savoir, a-t-il dit, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, celle de la presse écrite mais aussi le Conseil de l'éthique et de la déontologie.

Il a ajouté qu'il n'y a «pas de distinction» entre la presse publique et privée, soulignant qu'il n'y a qu'une seule presse: elle est nationale et professionnelle». «Je vais militer pour l'installation, dans les plus brefs délais, des organes de régulation afin d'arrêter de confondre information et diffamation», a-t-il assuré, mettant l'accent sur le professionnalisme et appelant aussi à «s'éloigner du sensationnel».

Après avoir rappelé la composante de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, il a annoncé que le décret sur la presse écrite vient d'être signé et fixe les attributions de délivrance de la carte de presse. M. Grine a fait savoir qu'il a désigné 14 membres de la presse écrite au sein de cette commission provisoire, laquelle doit vérifier et assainir la corporation afin d'identifier qui est journaliste et qui ne l'est pas. Le ministre a également fait savoir que l'installation de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel est une «question de jours», alors que la commission provisoire de la presse écrite interviendra dans quatre semaines au plus, l'échéance de mise en place de l'Autorité de la presse écrite étant d'une année.



Pour un secteur public compétitif

Abordant le sujet de la presse du secteur public, M. Grine a indiqué qu'il conçoit ce secteur comme étant «dynamique, ouvert sans exclusivité mais disposant d'un ton et d'un style», l'appelant en outre à faire montre «de davantage de compétitivité». S'adressant à l'animatrice de la radio qui exerce dans un média public, le ministre lui a lancé : «Vous n'êtes pas des officines du pouvoir, vous avez plutôt une mission de service public à remplir», rappelant que «cela est contenu dans les orientations du chef de l'Etat». «Il y a un seul garde-fou, c'est le professionnalisme», a-t-il réitéré, faisant observer «qu'il n'y a pas de censure mais de l'autocensure».

M. Grine a ajouté que le «compétitivité et le professionnalisme» concernent la presse privée et publique au même titre que l'audiovisuel, appelant ainsi certaines chaînes de télévision privées à «sortir de la rumeur et du sensationnel qui frolent l'ilégalité». A une question sur l'accès à l'information pour les journalistes, M. Grine a estimé que la délivrance d'une carte de presse officielle facilitera les travail des journalistes et obligera les sources d'information à communiquer et collaborer avec les journalistes.

Promouvoir l'image de l'Algérie par la communication

Sur un autre registre, le ministre a annoncé la création d'un nombre de structures pour «promouvoir et valoriser l'image de l'Algérie à l'extérieur», expliquant que cette action s'inscrit dans les

projets du gouvernement. Il a estimé que l'Algérie n'a pas assez communiqué sur sa stabilité sur la richesses et la diversité de sa presse, laquelle est la plus libre dans le monde arabe et en Afrique avec l'Afrique du Sud.

«Nous avons une voix puissante en diplomatie et une autre en politique. La stratégie de communication vient en appui pour effectuer un travail de communication et rendre visible ce qui ne l'est pas en Algérie».

Vers la création d'un Fonds social de soutien aux journalistes

Par ailleurs, M. Grine a révélé qu'il ambitionnait de créer un Fonds social de soutien aux journalistes, lequel «ne coûtera pas un centime à l'Etat».

«Je suis affecté quand je vois un certain nombre de journalistes en pré-retraite ou en retraite qui sont pauvres, d'où le lancement au niveau du ministère d'une réflexion pour venir en aide dignement à ces journalistes», a-t-il dit.

«Il y a des journaux qui bénéficient d'une manne publicitaire, dont on ignore la destination car les journalistes ne sont pas formés, d'autres ne sont pas déclarés», a-t-il regretté.

«Cet effet, il a annoncé que le plan média de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANE) sera «réétudié», expliquant que dans la feuille de route du chef de l'Etat, c'est la «commercialité publique» qui est évoquée».

«La répartition de la publicité prendra en compte la capacité de tirage des journaux, leur rayonnement et leur impact», a affirmé le ministre.

L'autre critère qui sera pris en compte est en relation avec la mission de service public que doit être respectée par les journaux, a-t-il dit, soulignant que ces derniers «doivent respecter la sacro-sainte information, loin de l'insulte et la diffamation».

Dans ce sillage, M. Grine a fait savoir qu'il a «le souci de revoir la batterie de textes législatifs sur la diffamation et l'insulte», faisant observer qu'il ne comprend pas «comment un journal insultant une personnalité publique ne soit pas saigné à blanc, comme cela se fait dans d'autres pays».

TISSEMSILT

Le wali insiste sur le respect des délais de réalisation

ABED MEGHIT

Hocine Bessaïh, wali de Tissemsilt, accompagné du président de l'APW, des membres du conseil exécutif et de l'ensemble des autorités civiles étaient mardi dernier dans la commune d'Ouled Besssem. Dans cette commune agropastorale, si cette visite de travail et d'inspection permet au wali d'aller au contact du terrain pour s'enquérir de visu sur la situation qui prévaut au niveau de cette commune relevant de la daïra de Tissemsilt, elle n'en était pas moins un moment propice qui lui permettra de s'entretenir avec les élus locaux de cette localité. Le wali a inspecté et supervisé le projet d'alimentation en AEP de la commune à partir du barrage de Koudiat Rosfa (c'est la quinzième localité alimentée par ce barrage). Ce projet touchera plus de 8175 habitants avec un besoin en eau potable de 1635m³/j.

Ce projet sera mis en service dans les 15 jours prochains, selon les déclarations des services de l'Hydraulique. Poursuivant sa tournée, le chef de l'exécutif a ainsi visité les deux projets de réalisation de logements en cours avec un taux de 95% pour le premier et de 40% pour le second.

Le projet des travaux d'aménagement du quartier 19-Juin a été visité? dont les travaux ont démarré le 10/02/2014 sur une superficie de 7200m²; le taux d'avancement est au 95% pour un AP de 19 882 000 DA. A la fin de la tournée, le wali a réuni les élus de la commune d'Ouled Besssem en présence des directeurs de l'exécutif à l'effet de permettre à chacun de s'impliquer de la réalité qui prévaut dans cette commune. Chiffres à l'appui, signe de la vérité et dans un langage franc et direct qui a prévalu, il a invité tout un chacun à mettre le doigt sur une réalité qui ne trompe pas et qui incite plus que jamais dans le bien de la commune où les moyens ne manquent pourtant pas, à redoubler d'ardeur pour se hisser à la hauteur des attentes de leurs citoyens. Une rencontre à laquelle le wali donnera toute sa dimension de proximité, marquée notamment pas l'intervention du chef de daïra de Tissemsilt et le président d'APC d'Ouled Besssem qui mettront à profit cette rencontre pour dresser un état des lieux de leurs circonscriptions respectives et faire état des préoccupations tendant à consolider la dynamique de développement qui a touché toute cette commune au titre des programmes initiés par le Président de la République. Des préoccupations qui se retrouvent pour la plupart dans les secteurs des routes, de l'alimentation en eau potable, l'éducation nationale, l'agriculture.

Intervenant à son tour, le wali qui ne manquera pas de souligner les avancées connues par cette commune durant ces dernières années, se penchera sur les objectifs de telles visites qui vont au-delà de toutes ces préoccupations.

Soulignant à cet effet les efforts d'envergure consentis par l'Etat dans tous les domaines, il ajoutera cependant que tout doit se faire progressivement et que la dynamique du développement, profondément incarnée par la volonté de l'Etat et les programmes sans cesse grandissants engagés par le président de la République et toujours une politique de défis.

Concernant les routes, le wali soulignera que l'effort se poursuivra, faisant état au préalable dans la commune d'Ouled Besssem de programmes pluriannuels de chemins communaux et se penchant tour à tour sur chacune des grandes préoccupations exprimées.

**SALON NATIONAL DU CHEVAL DE TIARET
300 chevaux au Concours «allure et modèle»**

Quelque 300 chevaux barbe et barbe arabe, mâles et femelles, de différentes wilayas, ont pris part hier au Concours «allure et modèle», organisé, à l'occasion du Salon national du cheval, ouvert mardi à Tiaret.



Le concours qui vise à promouvoir la race barbe et barbe arabe concerne cinq classes de chevaux, en l'occurrence les mâles de moins de 2 ans, de 3 ans, de 4 ans et de 5 ans et demi. Chez les femelles, le concours concerne les juments de moins de 2 ans, 3 ans, les juments suivies et enfin les juments non suivies, a indiqué la présidente du jury, Mme Benmorsli Faïza.

En plus de la promotion de ces

races de chevaux, le concours vise aussi à sélectionner les meilleurs spécimens pour les injecter comme reproducteurs, a souligné la même source, ajoutant que le concours représente également une opportunité pour identifier tous les chevaux ne disposant pas de papiers afin d'en assurer le suivi.

S'agissant des critères de sélection, la présidente du jury a déclaré

que ces derniers rentrent dans le standard du cheval barbe devant allier l'harmonie et la beauté du cheval arabe avec la robustesse et rusticité du barbe. Des observateurs étrangers venus de France, d'Allemagne, de Suisse, de Belgique, du Maroc et de Tunisie, qui développent cette race dans leurs pays respectifs, sont également présents à ce concours à titre d'observateurs.

TIARET**L'évaluation des activités de l'Organisation mondiale du cheval barbe (OMCB) au centre d'une réunion aujourd'hui**

L'évaluation des activités de l'Organisation mondiale du cheval barbe (OMCB) depuis l'année 2012 à ce jour figure parmi les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion de travail, prévue aujourd'hui à Tiaret, a-t-on appris hier auprès de la vice-présidente de l'Organisation, Mme Andrea Gimler.

Cette rencontre va permettre d'évaluer le travail des différentes commissions de l'organisation à savoir, celle des juges, du stud-book, de l'utilisation et enfin du marketing. Elle sera également une occasion pour élaborer un plan d'action à l'horizon 2016, a ajouté Mme Gimler.

La réunion étudiera également les voies et moyens d'améliorer et de soutenir l'élevage du cheval barbe

dans tous les pays membres de l'OMCB, en l'occurrence l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la France, la Suisse, la Belgique et l'Allemagne, a précisé la même source. De son côté, le secrétaire général de l'OMCB, l'Algérien Mounir Zerhouni a indiqué que la rencontre va aussi permettre d'étudier l'éventualité d'élargir l'adhésion à l'organisation et de discuter des grandes résolutions retenues lors de la session de 1989, coïncidant avec l'organisation de la 3^e édition du Salon du cheval de Tiaret.

L'Algérie veillera à l'application stricte de la réglementation relative au cheval barbe, a-t-il souligné afin de préserver cette race équine avec toutes ses spécificités qui constituent un patrimoine national.

AMÉNAGEMENTS URBAINS**22 milliards de dinars accordés à la wilaya de Tizi-Ouzou**

Une enveloppe de plus de 22 milliards de dinars a été accordée à la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre des différents programmes d'aménagement et d'amélioration urbain inscrits à son profit, durant la période allant de 1999 à 2013, a indiqué hier, le directeur local de l'urbanisme et de la construction.

14 milliards de cette cagnotte ont été dégagés au titre des plans sectoriels de développements (PSD) et 8,6 milliards de dinars dans le cadre des programmes centralisés, gérés par le ministère de l'Urba-

nisme et de l'habitat", a précisé Labreche Mohamed qui a présenté une situation de son secteur, lors d'une réunion de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), en présence des présidents d'APC. Sur ce montant, une enveloppe d'environ 9 milliards de dinars a été allouée aux travaux d'aménagement des grandes agglomérations, dont Tizi Ouzou qui a reçu la somme de 4,9 milliards de dinars, Draâ Ben Khedda (1,8 milliard de DA) et Draâ El Mizan (59 millions de DA). Une autre somme de 3,1 milliards de di-

nars a été destinée à la réalisation d'ouvrages de protection contre les inondations, au profit des communes de Tizi-Ouzou, Draâ Ben Khedda et Ouacifs, a détaillé le responsable.

Selon M. Labreche, la consistance des travaux d'aménagement et d'amélioration urbains réalisés entre 1999 et 2013 est de l'ordre de 740 km de voirie, 400 km de réseaux d'assainissement, 400 km de réseaux d'AEP, 307 km d'éclairage public et 1,4 million de m² d'aménagement de trottoirs.

AEP**4 communes de M'sila reçoivent l'eau du barrage de Koudiat Acerdoun**

Le projet d'alimentation en eau potable (AEP) de quatre communes de la wilaya de M'sila, depuis le barrage de Koudiat Acerdoun (Bouira), vient d'être mis en service, a indiqué hier le directeur des ressources en eau (DRE), Abdennour Sellam.

Les anomalies signalées sur le réseau d'adduction, lors de la phase d'essais, ont été "rattrapées" par les techniciens chargés de ce projet, a affirmé le même responsable, rappelant que cette opération de transfert bénéficie aux communes de Sidi-Aïssa, Ain Lahdjel, Sidi-Hadjeres et Bouti-Sayah à partir de ce barrage.

Cette opération permet de répondre aux besoins de la population concernée grâce

au transfert d'un volume quotidien de 36.000 m³, et contribuera à mettre fin au problème récurrent de pénurie d'eau potable dans les communes auparavant alimentées un jour par semaine depuis la localité de Birine, dans la wilaya de Djelfa.

Les eaux des forages de la commune de Birine, acheminées sur 100 km, seront transférées au profit de la population du chef lieu de wilaya de M'sila qui enregistre actuellement un déficit important en matière d'AEP, a conclu M. Sellam.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 3 morts et 17 blessés en moins de 2 jours

Trois (03) personnes ont trouvé la mort et 17 autres ont été blessées dans 5 accidents survenus durant la période allant du 20 au 21 mai à travers tout le territoire national, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Durant cette courte période, les unités de la Protection civile ont effectué 2334 interventions, suite à des accidents de la circulation, des accidents domestiques, pour des évacuations sanitaires ou extinctions de feux, etc., a précisé la même source. Deux (02) autres personnes ont péri noyées dans des réserves d'eau à El-Tarf et Ghardaïa et une autre a pu être sauvée par les mêmes services dans la première wilaya. Les mêmes services sont intervenus à la suite des fortes précipitations enregistrées dans la nuit du 20 au 21 mai dans le nord du pays, pour effectuer plusieurs opérations d'épuisement des eaux au niveau de 20 habitations et édifices publics dans diverses communes relevant des wilayas de Aïn Defla et M'sila.

UN SEMI-REMORQUE PERCUTE UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE À M'SILA : 3 jeunes stagiaires tués

Trois jeunes stagiaires ont été tués et deux autres blessés par un camion semi-remorque qui a percuté à pleine vitesse, hier, une classe d'un centre de formation professionnelle dans la commune de Souamaâ (M'sila), apprend-on auprès de la Protection civile. Outre les trois stagiaires tués, quatre occupants du poids lourd ont été blessés et évacués par la Protection civile vers la polyclinique de Ouled-Derradj. Une enquête a aussitôt été diligentée par les services concernés afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

CONSTANTINE 5 morts et 31 blessés dans trois accidents de la circulation

Cinq personnes ont trouvé la mort et 31 autres ont été blessées dans trois accidents de la circulation survenus hier dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident le plus grave s'est produit vers 7 h 15 sur la RN 3 (Constantine-Skikda) au lieudit Bourourou, dans la commune de Zighoud-Youcef, lorsqu'un bus assurant la liaison Didouche Mourad-Zighoud Youcef a percuté trois véhicules de tourisme et un camion, provoquant la mort sur le coup de deux personnes âgées de 31 et de 33 ans, a précisé à l'APS le lieutenant Samir Benharzallah, chargé de la communication et de l'information au sein de la Protection civile.

L'accident a également causé des blessures de divers degrés de gravité à 26 autres personnes, âgées entre 26 et 60 ans, parmi les passagers du bus, selon le même responsable. Le second accident, un carambolage impliquant 3 véhicules, a eu lieu un peu plus d'une heure plus tard sur la RN 27 reliant les wilayas de Constantine et de Mila, au lieudit Aïn Hamra dans la commune de Beni H'midene, selon le même officier qui a souligné que ce sinistre a provoqué la mort de deux personnes (45 et 79 ans) et occasionné des blessures à deux autres âgées de 21 et de 50 ans. La commune d'Ibn Ziad a également été le théâtre, en milieu de journée, d'un troisième accident, une violente collision entre deux voitures de tourisme, coûtant la vie d'une personne et blessant trois autres, selon la même source qui a fait savoir que des enquêtes ont été ouvertes par les services compétents pour établir les circonstances de ces accidents.

APS

Condoléances

Le Directeur général, les cadres et l'ensemble des personnels de DK News, profondément affectés par le décès du regretté Zoheïr Trabelsi à l'âge de 64 ans, présentent à la famille du défunt, leurs sincères condoléances et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie.

Qu'Allah Le Tout Puissant accorde au défunt Sa Sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.

A Allah, nous appartenons,
à Lui nous retournons.

SÉTIF

Meurtre élucidé par les gendarmes de Amoucha



Quelques jours
à peine après
le meurtre
d'un jeune
homme âgé de
21 ans dans la
localité de Bel
Air, dans la
commune
d'Amoucha,
située au nord
de la wilaya de
Sétif, les
enquêteurs
ont pu mettre
la main sur
l'assassin.

Les faits remontent à la fin de la semaine dernière lorsque R.B., âgé de 32 ans a porté des coups de couteau mortels à la tête et au thorax à un jeune homme suite à un différend. Transporté en urgence vers le Centre universitaire Saïd Abdennour de Sétif, la victime a rendu l'âme en cours de route. L'en-

quête diligentée par les éléments de la Gendarmerie de Amoucha n'a pas tardé à porter ses fruits pour arrêter le meurtrier devant son domicile après l'avoir surveillé. Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Aïn Kébira, l'assassin a été placé sous mandat de dépôt.

A.T.

Dealer arrêté avec 179 plaquettes de psychotropes

quantité de comprimés de psychotropes. Il agissait et alimentait en plein jour les jeunes de la cité d'Aïn

Trick, une banlieue de Sétif. Pour l'arrêter en flagrant délit, les gendarmes se sont déguisés en acha-

teurs potentiels. Au cours de son interrogatoire, il a montré sa cachette où les enquêteurs ont découvert 179 autres plaquettes de psychotropes.

Diffré devant le magistrat instructeur près le tribunal de Sétif, le mis en cause a été écrouté.

A. Tiouri.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Sit-in devant le siège de l'APC de Hasnaoua

Une centaine de personnes se sont rassemblées, hier mercredi devant le siège de l'APC de Hasnaoua, à 10 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj pour crier leur désapprobation, à la

suite de l'affichage de la liste des bénéficiaires de 90 logements sociaux.

Les protestataires que nous avons rencontrés, nous ont confirmé que plus de 30 personnes figurant sur cette liste, sont loin d'être des nécessiteux. Ce à quoi, certains élus locaux leur ont conseillé de déposer des lettres de recours, auprès de la daïra et de dénoncer les personnes qu'ils jugent non méritantes.

M.B.

EL TARF: Saisie de 72.000 comprimés de psychotropes et arrestation de 7 individus

Une quantité de 72.000 comprimés psychotropes a été saisie, dimanche dernier, dans la localité de Drean (El Tarf) par les services de la Gendarmerie nationale, a indiqué mardi, le commandant du groupement territorial de ce corps, le colonel Lyes Benoussaïd.

Sept (7) individus dont trois résidant dans la wilaya d'Annaba, parmi lesquels un pharmacien, ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire, selon le même officier qui a précisé que les

auteurs présumés de ce trafic seront déférés mardi après-midi devant la justice.

Ce coup de filet intervient au lendemain de la saisie de 10.000 comprimés psychotropes au village d'Aïn-Allem (Drean) impliquant quatre individus dont deux pharmaciens exerçant à Annaba, et moins de dix jours après le démantèlement à Besbes d'une bande spécialisée dans le crime organisé transfrontalier.

TLEMCEN: Saisie de près d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc

Les services de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont saisi, hier, une quantité de 92 kilos de kif traité près de la frontière Ouest, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Lors d'une patrouille conjointe dans la circonscription communale d'El Bouïhi (Tlemcen), à 2 km du tracé frontalier, des éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie et des garde-frontières de Magouira, ont récupéré cette quantité de drogue, en provenance du Maroc, transportée à dos d'une bête de somme, abandonnée par des narcotrafiquants, selon la même source. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie d'El Bouïhi pour élucider cette affaire, ajoute-t-on de même source.

COUR DE OUARGLA : 20 ans de prison par contumace pour violence et destructions de biens

Le tribunal criminel près la Cour de Ouargla a prononcé mardi une peine de 20 ans de réclusion par contumace à l'encontre de quatre individus pour "violences, destructions de biens et agression contre des forces de l'ordre". Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause, répondant aux initiales B.S., C.M.A., B.A et K.H., ont été condamnés aussi au paiement des frais judiciaires. Le tribunal a condamné, dans la même affaire, le nommé B.M.A. (20 ans), à trois ans de prison avec sursis pour "attribution armé et obstruction de la voie publique", après avoir été acquitté des charges d'incendie et destruction volontaire de biens d'autrui. L'affaire remonte à 2011, lorsque des groupes de jeunes de la ville de Ouargla, réclamant de l'emploi, se sont livrés à des actes de violence, commettant des actes de saccage, d'incendie et de destruction ayant ciblé plusieurs édifices et structures administratives publiques et engendré d'importants dégâts.

UN GRAND AMI DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE NOUS A QUITTÉS



Jean-Louis Hurst inhumé au cimetière chrétien de Diar Essâada

Le journaliste français, Jean-Louis Hurst, décédé mardi (13 mai) en France à l'âge de 78 ans, a été inhumé mercredi au cimetière chrétien de Diar Essâada d'Alger comme il l'a souhaité avant sa mort.

Des journalistes, historiens, universitaires, hommes et femmes de droit, des anciens moujahidines, des représentants du Premier ministre, du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, du ministre des Affaires étrangères et d'autres institutions, ainsi que la fille du défunt, Annik, étaient présents à l'enterrement. Dans une oraison funèbre par un représentant du ministère des Moudjahidines, les valeurs et qualités de Jean-Louis Hurst, notamment, son engagement en faveur de la cause algérienne durant la guerre de libération nationale et, par la suite, envers toutes les causes justes de par le monde, ont été évoquées et saluées.

La mise en terre de la dépouille ainsi que l'urne des cendres de son épouse, décédée le 30 novembre 2012, étaient un moment d'émotion et de consternation.

Des gerbes de fleurs ont été déposées et des roses ont été lancées par-ci par-là au moment de l'enterrement, en signe de reconnaissance mêlée à la fierté, à l'égard du défunt. Des youyou suivis de chants patriotiques algériens ont été improvisés par l'assistance en toute spontanéité en guise d'adieu.

La fille du défunt, a profité de ce moment pour exprimer toute sa reconnaissance envers l'Algérie d'avoir exhausse le dernier voeu de son

père, celui «d'être enterré sous la terre qu'il a tant défendue et désiré voir libre et indépendante», ce qui représente, a-t-elle dit, «un signe fort et important de reconnaissance envers lui, le frère des frères».

«Je suis très fière de voir le voeu de mon père exaucé. Pour moi, c'est symboliquement important, car il s'agit d'un révolutionnaire qui revient à la terre du pays qu'il a défendu contre le colonialisme français», a-t-elle souligné, relevant que Jean-Louis Hurst «aimait beaucoup l'Algérie et, en réalité, il n'a jamais voulu la quitter».

Evocant le parcours militant de son père, Annik a indiqué qu'il a toujours combattu l'injustice et défendu les peuples opprimés, relevant que lui et son épouse restent pour elle des «citoyens du monde».

Le 18 septembre 1935 à Nancy, Jean-Louis Hurst était membre des réseaux dits de «porteurs de valises» en soutien au Front de libération nationale (FLN) pendant la guerre de libération.

Connu pour son livre «Le Déserteur», un récit personnel qu'il signe du pseudonyme «Maurienne», il réintègre, après l'indépendance de l'Algérie en 1962, l'armée pendant quelques mois pour terminer son service militaire.

Il participe à plusieurs chantiers de travail volontaire en Kabylie et suit des études d'histoire à l'université d'Alger. De retour en France, il reprend son travail d'enseignant en Seine-Saint-Denis avant de se lancer à partir de 1972 dans le journalisme au quotidien Libération.

ALGÉRIE - COLOMBIE

Le poète algérien Amin Khan au 24^e Festival international de poésie de Medellin

Le poète algérien Amin Khan participera au 24^e festival international de poésie de Medellin (Colombie) prévu du 19 au 27 juillet prochain aux côtés de 73 poètes en provenance d'une quarantaine de pays, indiquent les organisateurs de la rencontre.

Le poète natif d'Alger, âgé aujourd'hui de 58 ans, est présenté comme le «poète des frontières transgressées» et «bluesman du monde arabe» par les organisateurs de ce festival dédié aux peuples autochtones. Ex fonctionnaire international de l'Unesco, Amin Khan a écrit de

nombreux recueils de poésie dont «Archipel Cobalt» (2010) et «Arabian Blues» pour lequel il obtient le premier Prix Méditerranée de poésie «Nikos Gastos» et le Prix «François Coppée» de l'Académie française en 2012.

Amin Khan, qui a composé son premier poème à l'âge de 10 ans, compte parmi les poètes réunis dans l'anthologie «Les Mots migrateurs» de Tahar Djaout, publiée en 1984.

Se définissant lui-même comme un innovateur, le poète algérien devra croiser le fer avec des chevaliers du verbe aussi presti-

gieux que Joy Harjo (USA), Metin Cengiz (Turquie), Manal Al Sheikh (Irak) et Roberto Alfano (Argentine), entre autres.

Fondé en 1991 à l'initiative de 30 poètes colombiens, le Festival international de poésie de Medellin est considéré comme une des plus importantes rencontres de poésie dans le monde et a obtenu, en 2006, le Prix Nobel alternatif, «Right Livelihood Award».

Placé cette année sous la devise «Pax, justice et Poésie», le festival reçoit chaque année plus de 10 000 visiteurs.

APS

8^e FESTIVAL NATIONAL DE DIWAN: Une édition pour asseoir ce rendez-vous culturel

Creuset pour jeunes talents, le 8^e Festival national de musique diwan, prévu du 23 au 29 mai à Béchar (sud-ouest), comprend des spectacles dans les grandes agglomérations de la région mais aussi un volet académique explorant la valeur patrimoniale de ce genre musical ancestral.

Devant une affluence considérable qui ne cesse de grossir au fil des éditions du festival - le stade de la commune de Béchar ayant accueilli jusqu'à 8 000 personnes en une soirée - les organisateurs ont programmé des spectacles sur les places publiques de Taghit, Béni Abbas Kenadsa et Igli, des communes situées à plus de 200 km de Béchar, pour les plus éloignées.

Comme à l'accoutumée, quinze troupes musicales, amateurs ou issues de confréries soufies, de villes comme Mostaganem, Oran, Béchar ou Constantine se disputeront les trois premières places pour s'assurer du ticket de passage sur la scène du festival international de musique diwan d'Alger.

Déjà primées lors de précédentes éditions et très attendues par le public, des troupes comme Dar Bahri Ousfane de Constantine ou Jil Diwan Kandoussi de Béchar prendront part cette année à la compétition, même si la conception du concours a été très sévèrement critiquée et jugée «incompatible» avec l'échange culturel et la créativité. Suivante le vœu des observateurs et des participants au festival, une «Lila», cérémonie authentique de diwan telle que pratiquée par les confréries, sera portée sur scène, dans la pure tradition de ce style, lors de la seconde soirée du festival.



Une parade à travers les rues de Béchar, réunissant les différentes musiques populaires du folklore de la Saoura, ouvrira le bal.

Le festival prévoit également de faire connaître la nouvelle scène algérienne en invitant des groupes comme Caméléon, une troupe d'Ahali féminin d'Adrar et Freeklane, en plus des incontournables Essad et Hasna El Becharia. Même si après le passage de Lemchaheb, Lotfi Attar, Gaada Diwan Béchar et Hamid El Kasri aux précédentes éditions, cette programmation - conçue pour «enrichir le contenu» d'une des rares manifestations culturelles de la région - déçoit beaucoup d'adeptes qui y voient une «régression».

Après de riches débats, lors de la 7^e édition, sur la recherche consacrée à ce style musical, sa promotion et son passage du sacré à la scène, les organisateurs ont choisi, pour cette édition, d'assigner au volet académique la mission de mettre en relief le caractère patrimonial et culturel «authentique» de la musique diwan.

La réflexion sur le rôle des festivals culturels en tant que levier au service de la dynamisation touristique et économique des villes algériennes sera portée sur scène, dans la pure tradition de ce style, lors de la seconde soirée du festival.

L'aspect thérapeutique de la musique diwan, traditionnellement accompagnée de transes lors des cérémonies animées par les confréries, sera aussi abordé par des chercheurs du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnraph), selon les organisateurs.

Formation et production audiovisuelle

Suivant les recommandations des participants à l'édition 2013, les organisateurs du festival prévoient de reconduire la résidence d'artistes afin d'instaurer un «environnement propice» à la création et dont le produit sera présenté sur scène en clôture.

Les spécialistes voient dans ce genre de manifestations une opportunité «irremplaçable» pour l'échange, la rencontre des genres musicaux, la création et la fusion.

La fabrication artisanale des instruments de musique propres au diwan sera de mise à ce 8^e Festival, à travers des artisans de la région qui devront exposer leurs produits à la maison de la culture de Béchar.

Et pour se conformer aux standards internationaux, l'édition 2014 devrait être couronnée par la réalisation de compilations musicales puisées dans les archives des sept précédents festivals.

L'étude technique de programmation muséologique sera réceptionnée en 2016

L'étude technique de programmation muséologique sera réceptionnée, dans le courant de l'année de 2016, au musée public national maritime, a indiqué mardi à Laâghouat le directeur du musée.

Lancée en 2012 à travers certaines villes côtières, cette étude, consistant en des opérations de recensement et d'inventaire devra permettre la création de galeries d'exposition au musée, ainsi que la présentation de la matière théorique liée au patrimoine maritime,

ses formes et ses spécificités, a indiqué M. Salah Amokrane, en marge de la semaine du patrimoine culturel maritime organisée à la maison de la culture Abdallah-Benkeriou.

Il a fait état du lancement, au terme de cette étude, d'une opération de réalisation de modèles réduits du patrimoine culturel maritime, dont les navires historiques algériens et les armes utilisées par les capitaines.

L'étude de programmation muséologique vise à mettre

à la disposition aussi bien des chercheurs et historiens que du public des données fiables du patrimoine culturel maritime national, à la faveur de simples explications, a ajouté M. Amokrane.

Selon le responsable, cette seconde édition de la semaine culturelle sur le patrimoine maritime qu'abrite Laghouat, après celle de 2013 tenue à Jijel, fait partie des études préliminaires menées, dans le cadre de la programmation muséologique, par des cadres du musée public national maritime et du patrimoine culturel immersif.

Le manque de soleil nuit à la santé des personnes âgées

Un apport insuffisant en vitamine D chez les personnes âgées en particulier les plus fragiles augmenterait leur risque de décès de 30 %, selon une étude américaine.

Le soleil a tardé à faire son apparition cet été. Premiers à pâtrir de ce caprice météo, le moral et surtout les personnes âgées qui ont plus besoin que les autres de faire le plein de vitamine D. Une vitamine essentielle pour avoir de bons os et de bons muscles. Une sous-exposition au soleil peut provoquer des carences en vitamine D car ce sont les rayons du soleil qui permettent à l'organisme de la synthétiser.

Une insuffisance en vitamine D augmente le risque d'ostéoporose et donc de fractures. Pire, les personnes âgées carencées augmenteraient leur risque de décès de 30 % par rapport aux personnes âgées ayant un bon niveau de vitamine D, selon une nouvelle étude de l'Oregon State University. Un danger qui menacerait surtout les seniors dits «fragiles» avec un risque de mortalité doublement supérieur à celui de personnes en bonne santé. Les chercheurs qualifient de «fragile» une personne aux capacités physiques diminuées, et qui remplit au moins trois des critères suivants : muscles affaiblis, marche lente, épaissement, perte de poids involontaire et baisse de l'activité physique.

Vitamine D : 15 minutes de soleil par jour

Les chercheurs américains ont examiné les données d'une enquête



nationale menée auprès de plus de 4 300 adultes âgés de plus de 60 ans. Cette étude est la première à mesurer l'effet combiné

d'un manque de vitamine D à la fragilité des personnes âgées. Et pose la question de la prévention auprès des personnes

«pré fragiles», celles remplissant deux des cinq critères énoncés précédemment.

«Il faut développer les interventions auprès des publics vulnérables, qui pourraient vivre plus longtemps et de manière plus indépendante s'ils adoptaient une alimentation adaptée et faisaient de l'exercice», explique au Times of India Ellen Smit, la directrice de l'étude.

Où trouver la vitamine D ? Sachant que le soleil comble 80 à 90 % de nos besoins en vitamines D, le mieux est de s'exposer au soleil 10 à 15 minutes chaque jour entre 11h et 14h. C'est suffisant pour un adulte. On peut aussi la trouver dans l'alimentation, dans le beurre, le lait de vache, les laitages entiers, les œufs, les poissons gras (saumon, thon, truite).

Qui en a le plus besoin ? Les personnes âgées, considérées comme les plus à risque car elles fabriquent moins de vitamine D, la dégradent plus vite et s'exposent moins au soleil. Les personnes obèses présentent aussi souvent des carences en vitamine D.

Plus largement, beaucoup d'entre nous aurions besoin d'une cure de vitamine D : une étude de l'Institut de veille sanitaire publiée en avril dernier a révélé que plus de quatre Français sur dix (42 %) présentent un déficit modéré à sévère en vitamine D.

Os en bonne santé

Mangez des pommes

La pomme a déjà une excellente réputation pour la santé. Bonne pour la ligne, excellente contre le diabète ou les maladies cardiovasculaires, ce fruit riche en antioxydants est aussi recommandé pour une bonne densité osseuse. Une pomme par jour éloigne le médecin. Un adage confirmé par une étude norvégienne qui a évalué, chez plus de 3 000 femmes, l'impact d'une consommation régulière de flavonoïdes sur la densité minérale osseuse au niveau de la hanche et du rachis.

Ils ont conclu que les fruits riches en antioxydants, comme la pomme, ont des effets significatifs sur les os, en particulier une augmentation de la masse osseuse et une plus grande résistance osseuse. Ces effets «ostéoprotecteurs» seraient liés aux antioxydants des fruits qui favorisent la minéralisation des ostéoblastes et diminuent l'action des ostéoclastes (la santé osseuse résulte d'un équilibre entre les ostéoblastes, cellules qui «forment de l'os», et les ostéoclastes, qui dégradent l'os pour permet-

tre son renouvellement). Ces scientifiques constatent une relation positive entre la consommation totale de flavonoïdes - avec un effet particulièrement remarqué pour les anthocyanines et les flavones (très présents dans les pommes) - et une bonne densité osseuse. Une équipe de chercheurs du Texas affirme aussi, dans une étude de décembre 2012, une association positive entre la consommation de fruits et une meilleure densité minérale osseuse, à partir d'une compilation d'études évaluant l'effet des composants actifs des fruits (lycophène, flavonoïdes, acides phénoliques, revératrol, phloridzine et pectines dérivés de tomates, de raisins, de pommes et d'agrumes).

Ces nouvelles informations scientifiques viennent confirmer les résultats d'une étude de l'Université de Cambridge et d'une étude française qui soulignent l'effet positif d'une consommation régulière des fruits et légumes, et particulièrement des pommes sur les os.



Les légumes contre l'ostéoporose

Le calcium et la vitamine D sont proposés en première intention pour la prévention nutritionnelle de l'ostéoporose.

Des recherches récentes ont clarifié l'importance de plusieurs autres nutriments et constituants alimentaires. En outre, les résultats d'une supplémentation en calcium et vitamine D ont été décevants, suggérant que le seul recours à ces nutriments soit insuffisant. En plus des produits lai-

tiers, la consommation de fruits et légumes est importante pour la santé de l'os. Plusieurs nutriments, dont le magnésium, le potassium, les vitamines C, K, et celles du groupe B, les caroténoïdes... ont montré un rôle bien plus important que ce que l'on pensait jusque-là.

Plutôt que d'avoir un effet négatif sur l'os, l'apport en protéines apparaît bénéfique pour le statut osseux, particulièrement chez les personnes âgées. Si

la prise régulière de colas montre un effet négatif, la prise d'alcool de façon modérée montre un effet positif sur l'os, particulièrement chez les femmes âgées.

Cette étude montre qu'une alimentation équilibrée riche en fruits et légumes, avec des laitages en suffisance et d'autres aliments protéiniques, en limitant les aliments peu denses nutritionnellement, permet d'avoir un bon statut pour l'os.

INSOLITE

On peut mesurer la densité osseuse juste avec une sonde

Grâce à un nouveau dispositif médical, il suffirait de piquer le tibia sur quelques millimètres pour analyser la structure osseuse et prévenir les fractures.

Une sonde expérimentale a été développée par la firme américaine « Vie active scientifique » pour donner aux médecins une indication instantanée de la solidité des os.

L'utilisation de ce nouvel outil ne prend que quelques secondes et est à peine plus douloureux et traumatisant qu'une piqûre d'épingle.

En effet, il suffit de piquer la sonde dans le tibia. Si elle s'enfonce naturellement à plus de 0,04 millimètre, cela détermine que les os sont fragiles et peu denses. Les risques de fractures sont donc plus élevés.

En revanche, si les os sont denses et en bonne santé, la sonde ne réussit pas à les pénétrer au-delà de 0,02 millimètre (la moitié de la largeur d'un cheveu humain).

Des chercheurs de l'Université de Southampton (Royaume-Uni) ont pris des bouts d'os laissés suite à une chirurgie de remplacement de la hanche et ont réalisé des tests de laboratoire utilisant cette nouvelle technique pour analyser si elle décrit avec précision la solidité des os.

Ils affirment que « si elle est utilisée avec des méthodes de test existantes, elle pourrait en effet aider à prévenir les fractures ».

Claire Bowring, directrice de la « National Osteoporosis Society » (une association anglaise pour la prévention de l'ostéoporose) a déclaré que « cette nouvelle étude est effectivement très intéressante. Les techniques actuelles d'analyse de la densité osseuse ne font pas de mesures parfaites de la solidité des os et ne montrent pas la qualité de l'os ».

« Cette nouvelle technique qui se penche sur les mesures de fragilité osseuse est nécessaire dans le développement de notre compréhension de l'ostéoporose et de la santé des os, et peut nous aider à réduire le nombre de fractures ».

L'ostéoporose se caractérise par une diminution de la masse osseuse et des anomalies de l'architecture de l'os, qui devient poreux. Résultat, les os se cassent facilement, surtout au niveau vertébral, occasionnant des tassements très douloureux. Fractures du poignet et du col du fémur sont aussi caractéristiques de cette fragilité. Près de 40 % des femmes de plus de 50 ans risquent de souffrir d'une fracture ostéoporotique.

Les scientifiques envisagent maintenant de tester cette sonde lors d'un essai clinique afin de la commercialiser.

Les 5 pires aliments pour vos os

Pour avoir des os solides, il ne suffit pas de faire le plein de calcium et de vitamine D. Il faut aussi réviser certaines mauvaises habitudes alimentaires.



Trop de café

Comme c'est le cas pour le diabète ou l'hypertension artérielle, l'ostéoporose fait partie des maladies que l'on peut éviter en prenant soin de manger équilibré. Si vous avez des antécédents d'ostéoporose dans votre famille, il est encore plus important de surveiller vos habitudes alimentaires... et de limiter les aliments qui ne sont pas les amis de votre squelette.

Vos multiples petits cafés quotidiens, par exemple, peuvent empêcher la bonne absorption du calcium. Plus votre apport en caféine est élevé, plus vous éliminez de calcium dans vos urines. Essayez donc de réduire votre nombre de tasses de café et, si vous n'arrivez vraiment pas à vous passer de ce breuvage qui permettrait, semble-t-il, de vivre jusqu'à 90 ans, augmentez votre apport en calcium afin d'être sûre d'avoir un apport optimal.

Trop de sodas

C'est, bien sûr, pour leur teneur en caféine que les sodas ne sont pas les amis de vos os, mais c'est aussi parce qu'ils contiennent de l'acide phosphorique, un acide minéral qui empêche, lui aussi, la bonne absorption du calcium.

L'acide carbonique présent dans les bulles des eaux minérales gazeuses, en revanche, n'a aucun effet négatif sur la densité osseuse : seules les boissons gazeuses contenant de la caféine ont un impact sur la calciurie (le taux de calcium dans l'urine).

Trop de sel

On ne cessera de vous le répéter : la consommation excessive de sel est mauvaise pour la santé et tue chaque année 2,3 millions de personnes dans le monde.

Mais si l'on pense souvent aux risques accrus de maladies cardio-vasculaires, on oublie que

plus on consomme de sel, plus on évacue de calcium dans nos urines et notre transpiration.

Selon les recommandations des médecins, notre corps a idéalement besoin de 2300 mg de sodium chaque jour pour bien fonctionner.

C'est-à-dire un volume qui correspond à environ une cuillère à café. Pour consommer moins de sel, ayez la main légère sur la saupoudrage mais, surtout, évitez les plats tout-préparés, beaucoup trop riches en sel.

Trop de sel

Avoir un régime trop riche en viande et, plus généralement, trop riche en protéines est particulièrement mauvais pour les os. Au cours de la digestion, les protéines animales libèrent des acides (phosphorique, sulfure...) qui modifient le pH de notre corps. Or, plus ce pH est acide, plus nous risquons de souffrir de déminéralisation osseuse.

Les apports quotidiens conseillés sont de 46g de protéines par jour pour une femme et 56 g par jour pour un homme.

Mais pour la bonne santé des os, il faut également manger des fruits, des légumes et des céréales, afin de respecter le fameux équilibre acide-base. Pour une bonne santé des os, nous devrions consommer 500g de légumes et/ou de fruits frais pour 100g de viande.

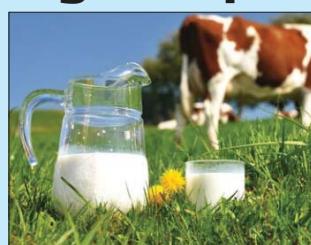
Trop d'alcool

L'alcool, lui non plus, n'est pas bon pour les os, car il inhibe les ostéoblastes, les cellules qui participent à la bonne minéralisation des os et il provoque une hausse de la déminéralisation osseuse. Sans oublier que l'alcool peut aussi provoquer certains troubles de l'équilibre qui peuvent être sources de fractures, notamment chez les personnes plus âgées.

Le lait ne protègerait pas des fractures

Une nouvelle étude des chercheurs de Harvard remet en cause le rôle protecteur du lait contre l'ostéoporose et les fractures chez les seniors. Il n'y aurait pas moins de fractures de la hanche chez les femmes qui consomment régulièrement des produits laitiers. Voilà une étude qui risque de faire bruire ! Après nous avoir répété pendant des années combien il est important de consommer des produits laitiers (nos amis pour la vie !) à l'adolescence pour réduire le risque de fractures et d'ostéoporose au-delà de la cinquantaine, les chercheurs américains laissent entendre que le lait et ses dérivés ne réduisent nullement le risque de fracture.

C'est même le contraire qui risque de se produire, notamment chez les hommes. Les garçons ayant bu beaucoup de lait à l'adoles-



cence seraient plus nombreux à souffrir de fractures de la hanche quelque 50 ans plus tard ! A l'origine de cette découverte, une étude au long cours menée pendant 22 ans par l'équipe du Pr Feskanich, de l'Ecole de

médecine de Harvard (Etats-Unis). Le professeur et ses collègues ont étudié la fréquence des fractures de la hanche chez 96 000 personnes (61 000 femmes et 35 000 hommes) sur cette période de 22 ans pour savoir si leur consommation de lait au cours de l'adolescence avait réduit leurs risques de fracture à un âge plus avancé. « Ce que nous avons découvert est proprement surprenant puisque la consommation de lait était même liée à une augmentation du risque de fracture chez les hommes. Mais pas chez les femmes. » Explique le Pr Feskanich qui vient de publier son étude dans l'édition en ligne de la revue *Jama Pediatrics*. « Chez les hommes, chaque verre de lait supplémentaire entraîne une augmentation du risque de fracture de la hanche de 9 % » insiste le médecin.

CRISE AU MALI

Echanges de tirs à Kidal, quelques jours après des combats meurtriers

Des soldats maliens et des groupes armés ont échangé plusieurs coups de feu hier à Kidal, dans le nord-est du Mali, selon des témoins locaux et une source militaire de l'ONU. «L'armée malienne tire, les rebelles aussi», a déclaré un habitant cité par l'AFP.

La source militaire jointe à la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a indiqué que les coups de feu provenaient de toutes les parties, sans les identifier nommément. «Le renforcement des positions des uns et des autres ne pouvait déboucher que sur ça», a-t-elle estimé, en référence aux renforts annoncés tant des forces maliennes que des groupes armés. Kidal, chef-lieu de région à plus de 1.500 km au nord-est de Bamako, est en partie contrôlé par le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), rébellion touareg indépendantiste.

Des combats y avaient opposé samedi l'armée et le MNL. Ce dernier, selon le gouvernement malien, était appuyé par des groupes armés, qui ont ensuite occupé le siège du gouvernorat, alors que le Premier ministre malien Moussa Mara était en visite dans la ville. Bamako a fait état de 36 morts, dont huit militaires, lors des affrontements. Six responsables de l'Etat et deux civils ont également été assassinés au gouvernorat de Kidal par les groupes armés, selon la mission onusienne et le gouvernement malien.

Une trentaine de fonctionnaires avaient aussi été enlevés par le MNL le jour des combats. Ils ont été libérés lundi et remis à la Minusma. L'Algérie condamne la mort «injustifiable» de plusieurs cadres de l'Etat malien à Kidal dans des circonstances qui «nécessitent d'être clarifiées, conformément aux lois en vigueur», a indiqué hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra dans une déclaration à l'APS. «L'Algérie condamne en particulier la mort injustifiable de plusieurs cadres de l'Etat malien dans des circonstances qui nécessitent d'être clarifiées, conformément aux lois en vigueur», a déclaré M. Lamamra, soulignant que l'Algérie «appelle à l'apaisement et à la retenue et exhorte tous les acteurs à éviter tout acte de nature à alimenter l'escalade de la tension et de la violence». «L'Algérie qui est pleinement disponible pour continuer à apporter sa contribution à la réalisation des objectifs d'une phase qualitative nouvelle dans l'histoire de ce pays frère et voisin entend, comme convenu, donner rapidement une impulsion aux processus de consultations entre mouvements maliens en prépara-

tion pour le lancement du dialogue inter-malien inclusif sur le sol malien», a encore précisé M. Lamamra. Le ministre a indiqué que l'Algérie continue de suivre avec «attention» et «préoccupation» l'évolution de la situation à Kidal (nord du Mali), à la suite des événements tragiques survenus les 17 et 18 mai 2014, lors de la visite du Premier ministre et des membres du gouvernement malien. En ce sens, il a ajouté que l'Algérie «dé-

LAMAMRA : L'Algérie condamne la mort «injustifiable» de plusieurs cadres maliens à Kidal

L'Algérie condamne la mort «injustifiable» de plusieurs cadres de l'Etat malien à Kidal dans des circonstances qui nécessitent d'être clarifiées, conformément aux lois en vigueur, a indiqué hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra dans une déclaration à l'APS.

«L'Algérie condamne en particulier la mort injustifiable de plusieurs cadres de l'Etat malien dans des circonstances qui nécessitent d'être clarifiées, conformément aux lois en vigueur», a déclaré M. Lamamra, soulignant que l'Algérie «appelle à l'apaisement et à la retenue et exhorte tous les acteurs à éviter tout acte de nature à alimenter l'escalade de la tension et de la violence». «L'Algérie qui est pleinement disponible pour continuer à apporter sa contribution à la réalisation des objectifs d'une phase qualitative nouvelle dans l'histoire de ce pays frère et voisin entend, comme convenu, donner rapidement une impulsion aux processus de consultations entre mouvements maliens en prépara-



tion pour le lancement du dialogue inter-malien inclusif sur le sol malien», a encore précisé M. Lamamra. Le ministre a indiqué que l'Algérie continue de suivre avec «attention» et «préoccupation» l'évolution de la situation à Kidal (nord du Mali), à la suite des événements tragiques survenus les 17 et 18 mai 2014, lors de la visite du Premier ministre et des membres du gouvernement malien. En ce sens, il a ajouté que l'Algérie «dé-

plore la flambée de violence» ayant causé la perte de nombreuses vies humaines ainsi que de nombreux blessés. Présentant à toutes les familles épouses, au gouvernement et au peuple maliens ses «condoléances attristées» et les assurant de sa «solidarité» en ces moments difficiles, M. Lamamra a réaffirmé que l'Algérie «ne ménage aucun effort pour contribuer à la recherche d'une solution politique, juste et durable aux problèmes du Nord du Mali». «L'Algérie considère que ces événements, par leur gravité, viennent rappeler la nécessité d'accélérer et d'intensifier le processus menant à un dialogue inter-malien inclusif, seul à même de jeter les bases d'une réconciliation véritable entre tous les Maliens, d'une paix et d'une sécurité durable au Nord du Mali et dans tous le pays», a encore affirmé le chef de la diplomatie algérienne. Il a en outre souligné que l'Algérie demeure «confiante» dans la capacité des Maliens, par-delà leurs divergences, à dépasser les contingences actuelles et à s'investir «pleinement», sous la direction du président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, dans la recherche d'une solution «juste» à la crise actuelle qui assure la préservation de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali.

L'ONU prévient que la spirale de violence dans le Nord malien pourrait déstabiliser toute la région

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Mali, Bert Koenders, a déclaré mardi devant le Conseil de sécurité qu'il était indispensable d'éviter que le nord du Mali ne sombre davantage dans une spirale de violences qui pourrait déstabiliser la région tout entière.

Le Conseil de sécurité, qui a tenu une réunion consacrée au Mali après les graves incidents de ces derniers jours à Kidal, a entendu M. Koenders ainsi que le ministre malien des Affaires étrangères, M. Abdoulaye Diop, qui s'exprimaient de Bamako par vidéo-conférence.

Complexité pour un retour au calme dans le Nord malien

Des actes de violence ont secoué Kidal ces derniers jours, en particulier les 16 et 17 mai, avec l'attaque et la prise du gouvernorat par le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), lors desquels 8 civils et mem-

bres des autorités administratives locales ont été exécutés sommairement, des membres des forces armées maliennes ont aussi été tués alors que 21 policiers de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) ont été blessés.

Ces graves incidents, qui se sont produits pendant la visite du Premier ministre malien dans la région, "soulignent les problèmes sécuritaires qui se posent au Mali", a fait observer M. Koenders, ajoutant que cela illustre, en particulier, la complexité et la difficulté d'un retour au calme dans le nord du pays et le besoin urgent de progrès au niveau du processus politique.

La priorité aujourd'hui, a-t-il poursuivi, est d'œuvrer pour que Kidal s'éloigne du gouffre de la confrontation. "Tout doit être fait pour éviter qu'un nouveau cycle de violence ne place le Mali à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et fasse courir des

risques à toute la région", a-t-il insisté. Les Nations unies continueront d'accompagner les parties dans le processus de réconciliation, a assuré M. Koenders, en émettant l'espoir que les pourparlers de paix se tiendraient sans tarder. Pour sa part, le ministre malien des Affaires étrangères du Mali, M. Abdoulaye Diop, a regretté qu'au moment où tout est mis en œuvre pour relancer les pourparlers de paix, les groupes armés, qui ont profité du statu quo pour reconstituer leurs forces, ont fait le choix de déclarer la guerre au Mali en s'attaquant, samedi dernier, à ses forces de défense et de sécurité.

Les étendards d'Aqmi, d'Ansar Eddine et du MNL sur les véhicules des agresseurs

M. Diop a affirmé aux membres du Conseil de sécurité que les étendards d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et d'Ansar Eddine flottaient sur les véhicules des

agresseurs, aux côtés de ceux du MNL.

Le ministre a déploré que la délégation gouvernementale n'ait pas bénéficié du soutien et de la protection qu'elle était en droit d'attendre en de telles circonstances.

«Peu de troupes des forces armées maliennes étaient présentes sur le terrain», a-t-il affirmé en précisant que le nombre de troupes n'était pas élevé du fait que cela est stipulé par l'accord de Ouagadougou et respecté par la partie malienne, alors que ces troupes "ont dû faire face avec les moyens du bord face à des hordes de narcoterroristes lourdement armés."

En outre, dans la perspective du renouvellement du mandat de la Minusma, le ministre malien a demandé au Conseil de sécurité "de définir un mandat robuste en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations unies et de désarmer tous les groupes armés, particulièrement le MNL".

Le ministre des Affaires étrangères malien Abdoulaye Diop a demandé mardi au Conseil de sécurité un renforcement du mandat de la Minusma, la mission de l'ONU au Mali, et le désarmement de la rébellion touareg, après les violences à Kidal (nord-est). Evoquant le renouvellement du mandat de la Minusma, M. Diop a réclamé "un mandat beaucoup plus robuste, sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies (prévoyant l'usage de la force), à même de faire face aux menaces sur le terrain, et le désarmement de tous les groupes armés, singulièrement le MNL" (Mouvement national de libération de l'Azawad). Certes, a-t-il déclaré, le gouvernement malien tiendra ses engagements de mener "un dialogue sincère devant déboucher sur un accord de paix global et définitif"

avec la rébellion touareg. Mais il a tenu à souligner que "la collusion entre des partenaires du processus de paix et des terroristes est clairement établie et doit être condamnée par votre Conseil". Il a affirmé en particulier que "des factions d'Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique) et du mouvement islamique Ansaridane flottaient sur les véhicules des agresseurs, à côté de ceux du MNL", et a brandi des photos de victimes de l'attaque. Il a aussi estimé que la délégation du gouvernement malien attaquée à Kidal "n'a pas bénéficié du soutien et de la protection qu'elle est en droit d'attendre en cette circonstance". L'armée malienne, a-t-il expliqué, "a dû faire face avec les moyens du bord à des hordes de narcoterroristes lourdement armés". "L'agression survenue à Kidal ne peut demeurer impunie", a poursuivi M. Diop, demandant "qu'une Commission internationale soit constituée pour vérifier les faits afin que les responsables soient traduits devant les juridictions nationales et internationales". Selon Bamako, 36 personnes dont des responsables locaux et huit militaires ont été tués lors des combats qui se sont déroulés alors que le Premier ministre Moussa Mara était en visite dans la ville. Deux Casques bleus et 20 policiers de l'ONU ont aussi été blessés. "Kidal a toujours été et demeura partie intégrante de la République du Mali, il n'y a aucune raison que les plus hautes autorités ne puissent s'y rendre", a encore martelé le ministre, qui s'exprimait en vidéo-conférence depuis Bamako.

APS

Bamako réclame un mandat plus robuste pour la Minusma

DÉSERTIFICATION EN AFRIQUE

L'élaboration des rapports des pays membres de la Convention onusienne en débat à Marrakech

Un atelier portant sur l'élaboration des rapports nationaux des pays africains membres de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) se tient depuis lundi à Marrakech (sud du Maroc), à l'initiative du secrétariat exécutif de la Convention de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et des organismes spécialisés en la matière au Maroc.

Les travaux de cet atelier qui se poursuivront jusqu'à samedi prochain portent sur l'application d'une nouvelle méthodologie dans l'élaboration des rapports nationaux en matière de lutte contre la désertification, laquelle prendra en considération les obstacles et les problèmes auxquels sont confrontés les pays membres de la convention, indique le secrétariat général de l'UMA dans un communiqué. La même source a ajouté que les participants à cet atelier entendent associer tous les segments de la société dans la lutte contre la désertification, dans la conservation de la biodiversité et dans la bonne utilisation des ressources en eau,

et ce, à travers l'application de la convention par les pays membres et de la nécessité de la mobilisation de nouvelles ressources à la lumière des nouveaux enjeux et défis. Le secrétaire général de l'UMA, M. Habib Benyahia, a relevé dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette rencontre, que les ressources naturelles de la région du Maghreb sont fortement affectées par les processus de désertification, de dégradation des terres et de sécheresse. D'importantes ressources en terres, plus de 120 millions ha, sont déjà sous l'emprise d'une désertification avancée et la sous-région du Maghreb est très exposée aux graves intempé-

ries, a-t-il dit. Il a précisé que les conditions climatiques dans cette sous-région sont sujettes à une augmentation des températures pouvant atteindre 1 à 4 degrés Celsius à court terme et des précipitations annuelles en diminution jusqu'à 20 pc à long terme sur la côte méditerranéenne, en plus de la chute des rendements des cultures en sec de 50% d'ici à 2020 dans certains écosystèmes de la région.

Il a rappelé, à ce sujet, les efforts déployés par les pays du Maghreb dans le domaine de la lutte contre la désertification à travers des instruments institutionnels (Charte, structures spécialisées et programme d'action), visant, entre autres, la

réhabilitation et la conservation des sols, la préservation des nappes aquifères, l'exploitation rationnelle des eaux et la lutte contre l'avancée du désert.

M. Benyahia a enfin plaidé pour le renforcement de la coopération internationale et inter-régionale, notamment Sud-Sud, pour fédérer les efforts et les moyens à même de faire face avec efficacité aux grandes menaces écologiques qui pèsent sur l'avvenir des terres sèches.

Pour rappel, l'UMA en collaboration avec le mécanisme mondial de lutte contre la désertification a élaboré un plan d'action régional pour la période 2011-2020.



L'ex-président égyptien Moubarak condamné à trois ans de prison pour corruption

L'ancien président égyptien Hosni Moubarak a été condamné hier à trois ans de prison, et ses deux fils à quatre ans, pour avoir détourné des fonds publics.

L'ex-président, 85 ans, était jugé en première instance par un tribunal du Caire pour corruption, accusé d'avoir détourné, avec ses fils Gamal et Alaa, 125 millions de livres égyptiennes (13,5 millions d'euros) du budget des palais présidentiels.

Il est également jugé dans un autre procès pour la mort de manifestants lors de la révolte qui l'a contraint à quitter le pouvoir début 2011. Pour ce chef d'accusation de «complicité de meurtre», il en-



court la prison à vie, la peine à laquelle il avait été condamné en première instance en juin 2012, avant que la Cour de Cassation n'ordonne qu'il soit rejugé.

Dimanche, un tribunal a condamné 126 partisans du président Mohamed Morsi destitué par l'armée à dix années de prison pour des violences dans un nouveau procès de masse en Egypte.

Fin avril, un tribunal de Minya, au sud du Caire, a condamné à mort quelque 700 personnes, dont Mohamed Badie, le guide suprême des Frères musulmans, à l'issue de procès expéditifs dénoncés par l'ONU comme «sans précédent dans l'histoire récente».

SOMALIE

Les troupes ougandaises reprennent une ville stratégique aux mains des insurgés Shebab

Les troupes ougandaises, présentes dans le pays dans le cadre de la Mission des Nations unies en Somalie (Unsom), ont repris une ville stratégique des mains des insurgés Shebab, a annoncé hier un responsable de l'armée à Kampala.

«Le contingent ougandais a repris Koroyel, une ville située à quelque 250 kilomètres de la capitale, Mogadiscio, a déclaré le général Edward Katumba Wamala, chef des Forces de défense ougandaises.

Il a indiqué que l'absence des forces aériennes avait freiné le processus des opérations menées pour reprendre les villes et régions occupées par les shebab.

«Nous avons fait appel à l'Union africaine (UA) et à l'ONU à ce sujet à plusieurs reprises. Nous avons besoin de soutien aérien», a-t-il déploré.

L'Ouganda a plus de 6.000 soldats en service dans le ca-

dre de la mission de maintien de la paix de l'Union africaine dans ce pays de la Corne d'Afrique. Dimanche, une force spéciale de l'ONU a été déployée pour la première fois à Mogadiscio avec pour mission d'assurer la protection des équipes humanitaires alors que la capitale somalienne est la cible d'attaques perpétrées par les insurgés du groupe armé shebab.

La Somalie, ravagée par la guerre civile depuis 1991, risque une catastrophe alimentaire en raison des très faibles pluies, moins de trois ans après une famine meurtrière, si les organisations humanitaires ne reçoivent plus de fonds, a averti l'ONU la semaine dernière.

Pour 2014, les agences de l'ONU ont demandé 933 millions de dollars pour la Somalie mais n'ont reçu jusqu'ici que 15% de ce montant. L'an dernier à la même époque, elles avaient reçu le double.

LIBYE

Le chef d'état-major de la marine et trois personnes blessés dans une attaque à Tripoli

Le chef d'état-major de la marine libyenne, Hassan Abou Chnak, deux gardes et un chauffeur ont été blessés hier à Tripoli dans une attaque contre leur convoi, a-t-on indiqué de source militaire.

Des hommes armés à bord d'une voiture ont bloqué la route au convoi du contre-amiral Hassan Abou Chnak, et ont tiré des rafales de balles vers son véhicule, a déclaré le porte-parole de la marine, le colonel Ayoub Kassem.

«Il a été légèrement blessé à la tête. Un chauffeur et deux gardes ont été blessés par balles, mais leurs jours ne sont pas en danger», a-t-il assuré.

La Libye est en proie à l'anarchie depuis la chute de l'ancien régime de Mâammar El Gueddafi en octobre 2011, les autorités de transition ne parvenant pas à contrôler d'innombrables milices armées qui imposent leur loi dans le pays.

Un ingénieur du bâtiment chinois tué à Benghazi

Des inconnus ont tué un ingénieur du bâtiment chinois sur son lieu de travail dans la région de Benghazi dans l'est de la Libye, ont indiqué hier des sources médicale et de sécurité. Selon un responsable de la sécurité, l'attaque a eu lieu mardi. Les assaillants «ont forcé deux employés chinois de leur montrer le bureau du chef du chantier.

Ils sont entrés et ont tiré sur lui plusieurs balles».

Une source médicale a confirmé la mort de l'ingénieur âgé de 49 ans. La Libye est en proie à l'anarchie depuis le conflit de 2011 qui a abouti à la chute du dirigeant Mâammar El Gueddafi, tué ensuite en octobre de la même année. Les autorités de transition peinent toujours à contrôler les innombrables milices armées qui font la loi dans le pays.

MALAWI

Reprise des opérations de vote après les incidents de mardi

Les opérations de vote ont repris hier dans certains bureaux au Malawi, au lendemain d'élections présidentielle, législatives et municipales marquées par des manifestations et des incidents liés à une organisation chaotique du scrutin.

Certains bureaux de vote avaient ouvert mardi avec 10 heures de retard, suscitant des explosions de colère et des spéculations quant à l'équité du scrutin. En conséquence, 13 bureaux de vote - sur 4.475 au total -, «où les documents électoraux ont été détruits ou bien où il y a eu de graves perturbations du processus électoral», selon la commission électorale, devaient rouvrir de 08h00 GMT à 16h00 GMT mercredi. Ce nouveau vote était déjà en retard dans un bureau de Blantyre, la capitale économique, selon des médias.

Le chef de la commission électorale, Maxon Mbendera, a présenté ses excuses au pays pour cette «situation gênante», mais n'a toutefois pas déclaré de privé les Malawites de leur droit de vote. Il a également demandé le déploiement de l'armée afin d'aider la police à maintenir l'ordre.

Le triple scrutin - présidentielle, législatives et municipales - est un test capital pour la présidente Joyce Banda, 64 ans, qui était arrivée au pouvoir il y a deux ans sans être élue, à la mort du président Bingi wa Mutharika.

12 candidats concourent à la présidence, dont quatre se détachent du lot, selon les observateurs.

APS

PRÉSIDENTIELLE EN UKRAINE

Plus de 50.000 policiers pour assurer la sécurité



FRAPPES AÉRIENNES AU PAKISTAN
60 insurgés tués

Les frappes aériennes de l'armée pakistanaise hier dans les zones tribales du nord-ouest du pays, près de la frontière afghane, ont tué 60 insurgés, ont annoncé les militaires dans un nouveau bilan.

«Jusqu'à présent 60 terroristes, incluant d'importants commandants et des étrangers, ont été tués dans ces raids», a indiqué l'armée citée par l'AFP. «Des caches d'armes, des munitions et du matériel pour fabriquer des bombes artisanales ont été détruits», a ajouté l'armée. Des raids aériens ont eu lieu notamment à Miranshah, chef-lieu du Waziristan du Nord, où le principal bazar a toutefois été épargné.

Des hélicoptères militaires et des soldats ont aussi bombardé des repaires présumés des insurgés talibans à Mir Ali, également au Waziristan du Nord, selon des sources locales.

Un précédent bilan faisait état de 32 insurgés présumés tués.

Ces bombardements auraient fait des victimes civiles, selon des sources locales.

CHINE
La Chine exprime son soutien au Nigeria dans sa lutte contre le terrorisme

La Chine a exprimé hier son soutien au Nigeria dans sa lutte contre le terrorisme, a annoncé le ministère chinois des Affaires étrangères.

«La Chine accorde une grande attention à la situation de sécurité et de stabilité au Nigeria», a indiqué le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Il a affirmé que son pays «soutenait les efforts du Nigeria pour sauvegarder la sécurité nationale et la stabilité du pays». «La Chine est prête à coopérer avec la communauté internationale pour jouer un rôle positif dans le combat contre le terrorisme et le maintien de la paix et de la stabilité en Afrique», a-t-il conclu. Ces propos ont été tenus alors qu'au moins 118 personnes ont été tuées dans un double attentat perpétré mardi dans un marché de la ville de Jos, dans le Centre du Nigeria. Lundi, la police nigériane avait annoncé avoir déjoué un nouvel attentat à la voiture piégée à Kano (nord), au lendemain d'un autre attentat ayant fait, dans la même ville, quatre morts.

L'insurrection menée par le groupe insuré Boko Haram, qui dure depuis cinq ans, a fait des milliers de morts (plus de 1.500 depuis début 2014) au Nigeria, pays le plus peuplé et première économie d'Afrique. Les violences se concentrent dans le Nord-Est, où l'armée mène une vaste opération depuis un an contre les insurgés.

APS

Les autorités ukrainiennes ont annoncé hier qu'elles vont déployer 55.000 policiers et 20.000 volontaires pour assurer la sécurité lors de la présidentielle anticipée dimanche.

Un haut responsable du ministère de l'Intérieur, Andrii Tchaly, a estimé que «la menace d'une agression de la Russie et les actions des séparatistes dans l'Est mettaient en danger le scrutin présidentiel de dimanche».

Moscou, accusé par Kiev et par les Occidentaux de tirer les ficelles dans l'Est, dément tout soutien logistique aux séparatistes armés et met en doute la légitimité d'une présidentielle tenue «au son

des canons». «On peut se demander si le déroulement d'élections au son des canons est conforme aux normes démocratiques d'un processus électoral», a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué à quelques jours de la présidentielle ukrainienne.

Le grand favori avec plus de 30% d'intentions de vote, selon les médias locaux, le milliardaire Petro Porochenko, qui s'est rendu populaire en mettant son immense fortune au service des contestataires pro-occidentaux, a résumé d'une phrase son programme: «Mettre fin en trois mois à la crise avec la Russie».

La Syrie ne peut plus produire de gaz sarin

Les stocks syriens d'un produit chimique utilisé pour la fabrication de gaz sarin ont été détruits, a déclaré mardi la mission chargée de superviser la destruction de l'arsenal chimique syrien. Dans un communiqué, la mission conjointe ONU-OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) «confirme la destruction de la totalité du stock syrien déclaré d'iso-

propanol». Seuls 7,2% de l'arsenal chimique syrien se trouvent encore dans le pays et devraient être «rapidement déplacés pour être ensuite détruits», a ajouté la mission en pressant «les autorités d'entreprendre cette tâche le plus vite possible».

Le plan de désarmement chimique de la Syrie prévoit que l'arsenal syrien soit détruit pour le 30 juin, principale-

ment sur un navire spécialisé américain.

Il a été mis au point après un accord russo-américain conclu en septembre 2013 et approuvé par l'ONU, qui avait écarté la perspective d'une frappe américaine contre Damas accusé malgré ses déments d'avoir mené une attaque chimique près de la capitale syrienne en août 2013.

PALESTINE

L'UNRWA déplore l'augmentation des tirs israéliens à balles réelles sur des Palestiniens

L'Agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA) a déploré hier l'augmentation des tirs à balles réelles de soldats israéliens en Cisjordanie occupée, appelant à une enquête sur la mort de deux adolescents palestiniens le 15 mai lors des manifestations de la «Nakba».

L'UNRWA a constaté «depuis début 2013 une nette augmentation du nombre de réfugiés de Palestine tués et blessés par les forces israéliennes en Cisjordanie», a indiqué dans un communiqué un porte-parole de

l'agence, Chris Gunness, faisant état de 17 réfugiés tués en 2013 (sur 27 Palestiniens tués en Cisjordanie au total), contre aucun en 2012. Cette tendance s'est poursuivie en 2014, avec «à ce jour sept réfugiés de Palestine tués par les forces de sécurité israéliennes, dont deux enfants le 15 mai en date du 15 mai 2014 (jour de la Nakba), sur 11 morts en Cisjordanie», a-t-il ajouté. En outre, le nombre de réfugiés blessés a crû de près de 20% sur les quatre premiers mois par rapport à la période correspondante de l'année dernière, selon

l'UNRWA, qui relève «une nette augmentation du nombre de réfugiés blessés à balles réelles, au moins 43 à ce jour (...) contre dix sur la même période en 2013». Ces statistiques «justifient l'enquête et l'action à laquelle l'ONU et d'autres parties ont appelé», conclut le porte-parole, rappelant que «les enfants et leur droit à la vie méritent une protection particulière, comme le prévoit le droit international».

l'ONU et la diplomatie américaine ont réclamé mardi aux autorités israéliennes une enquête impar-

tiale sur la mort de deux adolescents palestiniens, tués le 15 mai près de la prison militaire d'Ofer pendant les manifestations de la «Nakba» (catastrophe) qui représente pour les Palestiniens la création d'Israël en 1948 et la tragédie des réfugiés.

Une dirigeante de l'Organisation délivrance de la Palestine (OLP), Hanane Achraoui, a accusé mardi l'armée israélienne d'«exécution délibérée de deux adolescents» et de «crime de guerre et crime contre l'humanité».

PRESSE

Une ONG dénonce la recrudescence des agressions israéliennes contre les journalistes palestiniens

L'ONG Reporters sans frontières (RSF) a condamné hier les attaques des forces d'occupation israéliennes qui ont récemment visé deux professionnels de presse palestiniens par des tirs de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène à Ramallah (Cisjordanie occupée).

Issam Al-Rimawi, photographe pour le journal *Al-Hayat Al-Jadida*, et Abdalkarim Al-Museitef, photographe free-lance, courraient la marche accompagnant les funérailles de deux jeunes Palestiniens tués la veille lors de la commémoration du 66e anniversaire de la Nakba quand des heurts ont éclaté entre manifestants pacifiques palestiniens et soldats israéliens.

«Cet incident n'est malheureusement pas isolé. Nous sommes en effet très inquiets de l'accroissement important du nombre de professionnels palestiniens de l'information délibérément visés» par les forces d'occupation israéliennes, déclare Soazig Dollet, responsable du bureau Moyen-Orient-Afrique du Nord de RSF.

L'ONG réitéré son appel aux autorités israéliennes, notamment militaires, à «respecter l'intégrité physique des journalistes couvrant les manifestations», rappelant que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a adopté, le 28 mars 2014, une résolution qui reconnaît et consacre le rôle essentiel des journalistes dans la couverture des manifestations, et dénonçant les attaques et agressions dont ils sont victimes au cours de ces événements.

Citant le Palestinian Center for Development and Media Freedoms (MADA), (Ramallah), RSF affirme que

près de 80 de cas de violations de la liberté de la presse par les forces d'occupation israéliennes à l'encontre des professionnels palestiniens de l'information ont été recensés, au cours des quatre premiers mois de l'année 2014, parmi lesquels plus de 30 agressions physiques.

Par ailleurs, poursuit RSF, le 20 avril dernier, une dizaine de Palestiniens ont été blessés dans la prise d'assaut de la cour de la Mosquée Al-Aqsa par des policiers israéliens escortés de colons. Parmi eux, figuraient cinq journalistes venus couvrir les incidents.

L'ONG indique également que le 14 avril, les forces d'occupation israéliennes ont interpellé une équipe de l'agence de presse palestinienne Wafa se rendant au village Nabi Salih (Ramallah-Cisjordanie occupée) pour couvrir une marche pacifique protestant contre la fermeture de l'entrée du village. Le photographe Hudaifa Sour, le correspondant Yazan Tahat et le chauffeur Fadi Kifaya ont été relâchés deux heures et demie plus tard.

En février dernier, ajoute-t-elle, le photographe free-lance Youssef Shakarna a été violemment agressé par quatre soldats israéliens près de la «barrière de sécurité» qui entoure la colonie de Betar Illit (ouest de Beitlehém) alors qu'il préparait un reportage sur les conditions des travailleurs palestiniens en Israël. Son appareil photo lui a été confisqué. Blessé, il a été hospitalisé.

Le Syndicat des journalistes et le ministère palestinien de l'Information ont organisé une manifestation afin de dénoncer cette agression ainsi que toutes les autres violences dont sont victimes les journalistes palestiniens.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Série TV : Voici Timmy
 06:10 Jeunesse : Franklin
 06:20 Jeunesse : Franklin
 06:30 Jeunesse : Franklin
 06:45 Jeunesse : TFou
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : Télésurf
 09:20 Culture Infos : Météo
 09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 09:35 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:25 Série TV : Au nom de la vérité
 10:35 Série TV : Au nom de la vérité
 11:20 Série TV : Au nom de la vérité
 11:35 Petits plats en équilibre
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 Petits plats en équilibre
 13:50 Culture Infos : Météo
 13:55 Série TV : Les feux de l'amour
 15:15 Divertissement : L'impensable vérité
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
 19:00 Divertissement : Money Drop
 19:50 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 Culture Infos : 1001 questions santé
 20:35 Culture Infos : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Divertissement : C'est Canteloup
 20:55 Série TV : Falco
 21:50 Série TV : Falco
 22:55 Série TV : Falco

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Culture Infos : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Culture Infos : Météo 2
 07:00 Culture Infos : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Culture Infos : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:55 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes
 09:10 Divertissement : Dans quelle éta-gère
 09:12 Série TV : Des jours et des vies
 09:35 Série TV : Amour, gloire et beauté
 10:00 Culture Infos : C'est au programme
 10:55 Culture Infos : Météo outremer
 11:00 Divertissement : Motus
 11:30 Divertissement : Les Z'amours
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:45 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes
 13:50 Culture Infos : Météo 2
 13:55 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
 15:50 Culture Infos : Comment ça va bien !
 17:05 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
 17:55 Divertissement : On n'demande qu'à en rire
 18:35 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes
 20:43 Divertissement : Parlons PME
 20:44 Divertissement : Alcaline l'instant
 20:45 Culture Infos : Météo 2
 20:47 Culture Infos : Des paroles et des actes
 23:10 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes
 23:14 Divertissement : Eclats de Croisette
 23:15 Culture Infos : Beau travail
 23:20 Divertissement : Alcaline, le concert

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:45 Jeunesse : Ludo
 06:46 Jeunesse : Une minute au musée
 06:47 Jeunesse : Une minute au musée
 06:50 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:18 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:47 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 07:53 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 07:59 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:06 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:17 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 08:23 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 08:29 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 08:37 Série TV : La chouette & Cie
 08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (1ère partie)
 09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (2e partie)

partie)

10:45 Culture Infos : Consomag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:35 Culture Infos : Météo
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:30 Série TV : Un cas pour deux
 14:35 Série TV : Un cas pour deux
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
 16:50 Divertissement : Harry
 17:25 Divertissement : Slam
 18:00 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:10 Culture Infos : Du potager à l'assiette
 20:15 Série TV : Plus belle la vie
 20:40 Culture Infos : Beau travail
 20:42 Divertissement : La grande soirée cinéma
 20:45 Cinéma : Les neiges du Kilimandjaro
 22:35 Culture Infos : Météo
 22:38 Culture Infos : Parlons passion
 22:40 Culture Infos : Grand Soir 3
 23:35 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes
 23:50 Cinéma : Quand j'étais chanteur

CANAL+

06:00 Sport : Les spécialistes F1
 06:55 Divertissement : Zapping
 07:00 Divertissement : Le Before du grand journal
 07:28 Culture Infos : La météo
 07:30 Divertissement : Le petit journal
 07:55 Divertissement : Les Guignols de l'info
 08:08 Culture Infos : La météo
 08:10 Sport : Zapsport
 08:15 Série TV : Les Simpson
 08:40 Cinéma : David et madame Hansen
 10:05 Culture Infos : Planète dinosaures
 10:33 Série TV : Une minute avant
 10:35 Cinéma : Le temps de l'aventure
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:40 Divertissement : Sunset croisette
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:00 Divertissement : Les marches de Cannes
 14:05 Série TV : Vikings
 14:50 Série TV : Vikings
 15:35 Divertissement : L'oeil de Links
 15:40 Culture Infos : L'effet papillon
 16:10 Cinéma : Broken City
 18:00 Divertissement : Zapping
 18:05 Divertissement : Le Before du grand journal
 18:45 Culture Infos : Le JT
 19:00 Divertissement : Les marches de Cannes
 19:03 Divertissement : Sunset croisette
 19:05 Divertissement : Le grand journal
 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
 20:25 Divertissement : Le petit journal
 20:55 : Scandal
 21:40 : Scandal
 22:20 Série TV : Weeds
 22:50 Série TV : Weeds
 23:20 Série TV : The Office
 23:40 Série TV : The Office

M

06:00 Divertissement : M6 Music
 07:10 Culture Infos : Météo
 07:15 Jeunesse : La maison de Mickey
 07:45 Jeunesse : Princesse Sofia
 08:10 Jeunesse : Les blagues de Toto
 08:25 Jeunesse : Petit Nicolas
 08:30 Série TV : Martine
 08:40 Culture Infos : Météo
 08:45 Culture Infos : M6 boutique
 09:45 Culture Infos : Météo
 09:55 Divertissement : Les reines du shopping
 10:50 Série TV : La petite maison dans la prairie
 11:40 Série TV : La petite maison dans la prairie
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Culture Infos : Météo
 13:45 Divertissement : Sexe & mensonges à Las Vegas
 15:40 Série TV : Hawthorne : infirmière en chef
 16:25 Divertissement : Les reines du shopping
 17:30 Divertissement : La meilleure boulangerie de France
 18:50 Culture Infos : 100 % mag
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Série TV : Scènes de ménages
 20:05 Divertissement : La plus belle région de France
 23:15 : Les maisons les plus originales

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h50

Falco

**Résumé**

Falco creuse le passé de Ménard après avoir découvert ses mensonges au sujet de sa famille. Il remonte le temps, 23 ans plus tôt. Pendant ce temps, un groupe d'altémondialistes, pourtant jusqu''alors pacifiste, enlève la fille d'un riche industriel. Le père mise sur une libération facile, mais soudain tout dégénère : les militants assassinent un innocent. La situation devient délicate. Falco sait que le groupe est prêt à tout au nom de son idéologie. La seule façon d'arrêter ces personnes est de tout risquer. Falco est désormais prêt à mettre sa vie en jeu pour sauver la jeune fille. Il est même disposé à laisser disparaître Ménard...

2

19h47

Des paroles et des actes

**Résumé**

En compagnie des leaders des différents partis politiques français, David Pujadas anime une émission consacrée aux enjeux des élections européennes, qui auront lieu, en France, le dimanche 25 mai prochain. Que peut l'Europe face à la crise économique ? L'Union européenne est-elle une chance ou un handicap pour les Etats qui la composent ? L'Euro est-il menacé ? Faut-il revoir le fonctionnement de la Banque centrale européenne ? Comment faire advenir une Europe sociale, capable de défendre les travailleurs, et une Europe écologique, soucieuse de protéger l'environnement et de garantir la sécurité alimentaire ?

3

19h14

Les neiges du Kilimandjaro

**Résumé**

La CGT et la direction d'un chantier naval de Marseille sont parvenus à un accord : un plan social laissera sur le carreau vingt salariés. Les perdants sont tirés au sort. Michel, le responsable syndical, plonge ses mains dans l'urne. Il tire au sort son propre nom. Raoul, son beau-frère et ami d'enfance, lui en fait le reproche affectueux. Peu après, Michel et Marie-Claire fêtent leur anniversaire de mariage avec leurs enfants et des collègues. Le couple reçoit en cadeau un coffret contenant deux billets pour le Kilimandjaro, de l'argent liquide et une bande dessinée que Michel avait perdue. Un soir, deux hommes masqués les attaquent et s'emparent de la boîte. Michel retrouve d'abord la trace de sa bande dessinée...

CANAL+

19h55

Scandal

**Résumé**

La vérité pourrait éclater à tout moment et la loyauté des membres de l'équipe d'Olivia est plus que jamais mise à l'épreuve. Cyrus, rongé par la jalousie, doit faire face à ses propres démons. Les images des ébats torrides de son compagnon avec un autre ne cessent de le hanter. Bouleversé, il tente tout de même d'utiliser les clichés pour faire du chantage à Sally. Mais il réalise bientôt qu'il a peut-être été trop loin...

M

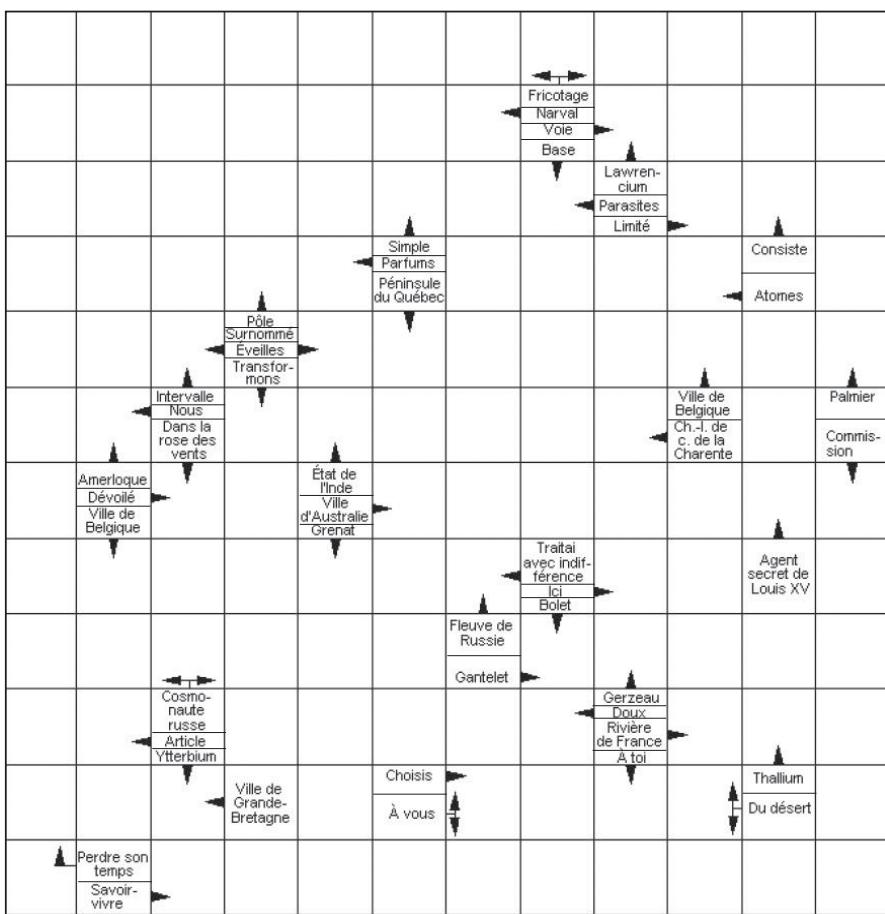
19h50

La plus belle région de France

**Résumé**

La France, pays unique au monde, se démarque par sa grande diversité. Paysages, cultures, saveurs : chaque région a ses particularités et son caractère. Bretons, basques, provençaux, normands, picards, corses, guadeloupéens ou encore bourguignons, les Français ont pour la plupart une région de cœur. Pour désigner la plus belle d'entre toutes, un jury composé de trois experts - un spécialiste du tourisme, une historienne et un chef restaurateur - sillonnera les routes du pays à la recherche de merveilles architecturales, de paysages étonnantes et de saveurs locales. Un guide leur fera découvrir les pépites de sa région. Tous les sens des téléspectateurs, appelés à voter, seront mis à contribution.

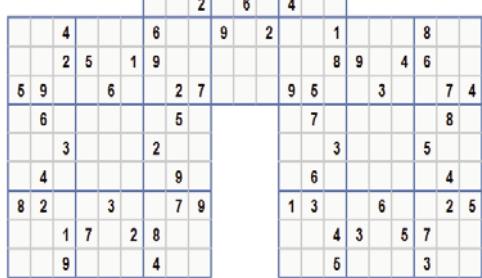
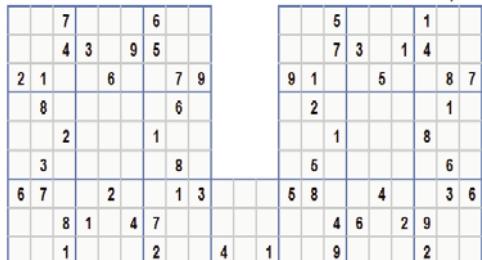
Mots fléchés n°604



Samouraï-Sudoku n°604

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°604

► Horizontalement:

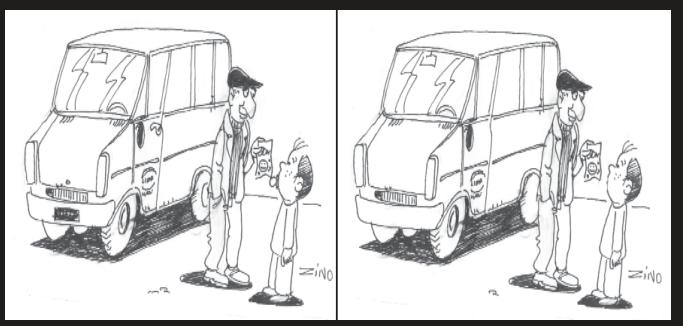
1. Infraliminaire
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente - Maritime - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains châpiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Helpe M. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
10. Aigu - Code télégraphique
11. Évêque de Césarée - Écrivain américain

► Verticalement:

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévêtu
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle - Plier cornier - Magnésium
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Eprouve de l'attrance pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement, il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur.

Proverbe français

C'est arrivé un 22 mai

996 : Couronnement de l'empereur Otton III. 1420 : Signature du traité de Troyes marquant la suprématie anglaise au cours de la guerre de Cent Ans.

1813 : Fin de la Bataille de Bautzen, victoire de la Grande Armée de Napoléon Ier contre les troupes russe-prussiennes commandées par le maréchal Wittgenstein.

1864 : Rattachement de la République des îles ionniennes à la Grèce.

1975 : Ouverture du procès de la bande à Baader.

1991 : Assassinat de Rajiv Gandhi.

1996 : Annonce de l'assassinat des moines de Tibhirine.

1998 : Démission du président-général indonésien Soeharto à la suite des émeutes de Jakarta de mai 1998.

2006 : Référendum de 2006 sur l'indépendance du Monténégro.

CÉLÉBRATIONS :

- Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (World Day for Cultural Diversity for Dialogue and Development (en)), établie par l'ONU.

- Chili : Dia de las Glorias Navales (es), Jour de la Marine, commémore la bataille navale d'Iquique en 1879.

- Colombie : Dia de la Afrocolombianidad (en), Fête de l'afrocolombianité, commémore l'abolition de l'esclavage.

COUPE D'ALGÉRIE 2014 VOLLEY-BALL NRBB ARRÉRIDJ - MB BÉJAÏA

Une finale messieurs entre deux grosses

La finale de la Coupe d'Algérie 2014 de volley-ball (messieurs) qui mettra aux prises samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger pour la cinquième fois le NRBB Arréridj et le MB Béjaïa, sera placée sous le signe de la revanche.

En effet, ces deux formations se connaissent très bien car elles se retrouvent à l'ultime étape de cette prestigieuse compétition pour la 5^e fois après 2008, 2009, 2011 et 2012.

Dans les demi-finales, le NRBB Arréridj avait passé l'échiquier du GS Pétroliers (3-0) alors que le MBB s'était qualifié aux dépens de l'ASV Bleda (3-0).

Spécialiste de l'épreuve, le NRBB Arréridj était malheureux de l'édition précédente face à l'ES Sétif (1-3), abordera ce samedi la huitième finale de son histoire, dont sept consécutives, avec la ferme détermination d'effacer son échec et décrocher son cinquième sacre.

Auteurs d'une excellente saison en championnat d'Algérie, les Bordjiniens qui occupent actuellement la tête du classement après la 17^e journée avec 58 points ne jurent que par la victoire pour se racheter et espérer remporter le double.



D'ailleurs, ils auront à trancher définitivement une question de suprématie dans cette rencontre, car ils mènent jusqu'à présent face leur adversaire béjaouis par 3 à 1.

Mais la mission du club bordjien ne sera pas une simple sinécure face à son adversaire du jour qui ne veut à aucun prix rater le rendez-vous de ce samedi et s'adjuger ainsi le trophée pour la 3^e fois de son histoire, six ans après le dernier remporté contre... le NRBB Bou Arréridj en 2008.

Les gars de Yemma Gouraya qui sont en train de réussir un bon parcours en

championnat (3^e, 43 pts) joueront leur 7^e finale (2 victoires et 4 défaites) avec l'ambition de prendre leur revanche de la défaite subie en 2011 et 2012 et garnir ainsi la vitrine du club par un troisième trophée. C'est dire le caractère indécis d'un match qui s'annonce passionnant.

Une chose est sûre, la finale de samedi entre le NRBB Arréridj et le MB Béjaïa promet du spectacle et celui qui aura plus de souffle et de sang-froid brandira le trophée en fin de course.

FINALE COUPE D'ALGÉRIE VOLLEY (SENIORS DAMES) GS PÉTROLIERS-MB BÉJAÏA

Les Algéroises visent le triplé

La finale de la Coupe d'Algérie 2013-2014 de volley-ball dames opposera demain (16h00) à la salle Harcha-Hacène (Alger) le Groupement sportif des pétroliers (GSP) et le Mechâaïl Baladyat Béjaïa (MBB) dans une rencontre qui s'annonce théoriquement en faveur de la formation algéroise.

Même si le GSP est donné favori par les amateurs du volley-ball féminin, vu son effectif assez riche, son parcours sans faute en championnat, et son titre africain, cette finale reste prometteuse, car elle mettra aux prises deux équipes qui oc-

cupent la première et la deuxième places au classement du championnat d'Algérie.

Les années se suivent et se ressemblent pour les dames du GS Pétroliers qui disputeront leur 7^e finale consécutive sous cette nouvelle appellation. Sacré champion d'Afrique récemment, le GSP qui a décroché 23 trophées depuis l'ex-MCA, est bien parti pour remporter son 24^e sacre et 7^e consécutif.

Avec aucune défaite en championnat, les filles du coach Salim Achouri seront en position de force et aborderont cette finale avec un moral gonflé à bloc pour garnir ainsi la vitrine

du club par un 24^e trophée, notamment après son sacre africain et sa participation au Championnat du monde des clubs qui s'est déroulé du 7 au 11 mai à Zurich (Suisse).

A noter que la participation du GSP au Mondial-2014, une première pour un club algérien, fait suite à sa victoire en finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions devant Prisons (3-0: 30-28, 25-15 et 25-9), mettant ainsi fin à la longue domination du club kényan, détenteur du titre continental.

Cette finale revêt un cachet très spécial cette saison pour les coéquipières de la capitaine

Fatima Zohra Oukazi, qui espèrent remporter le triplé (Coupe d'Algérie, championnat national et championnat des équipes des clubs champions).

Garder la tête sur les épaules est le mot d'ordre au sein du club algérois qui prépare sérieusement cette finale face à une bonne formation du MBB qui regroupe plusieurs joueuses de l'équipe nationale.

Avec un palmarès vierge en coupe d'Algérie, le MBB qui disputerà sa deuxième finale de son histoire, après celle de 2003 (perdu 3-0 face à l'ex-MCA), aura son mot à dire dans cette rencontre.

SPORT MILITAIRE

Huitième semi-marathon de l'ANP demain à Alger

Le huitième semi-marathon de l'Armée nationale populaire (ANP) aura lieu demain à Alger, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale.

Le coup d'envoie de la compétition sera donné à partir de 8h00 au niveau du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, avec la participation de «plus de 10.000 coureurs masculins et féminins», selon un communiqué du ministère.

Seront présents à ce rendez-vous des

athlètes représentant les commandements des forces, les régions militaires, les différentes écoles supérieures et nationales militaires, les grandes unités, ainsi que les structures de l'Armée nationale populaire, précise la même source.

Par ailleurs, cette manifestation sportive militaire demeure ouverte aux différents éléments des corps communs ainsi qu'aux athlètes relevant des associations sportives civiles âgées de 18 à 60 ans.

Sudoku n°603

1	4	7	6	5	8	3	9	2
9	8	6	2	1	3	4	7	5
3	2	5	7	9	4	6	8	1
8	6	3	5	4	2	9	1	7
5	7	4	1	6	9	8	2	3
2	9	1	3	8	7	5	6	4
6	5	8	4	2	1	7	3	9
7	1	9	8	3	5	2	6	4
4	3	2	9	7	6	1	5	8

Mots Croisés N°603

6	5	2	9	4	7	8	1	3
1	4	7	8	5	3	6	9	2
3	8	9	1	6	2	4	5	7
2	6	1	4	3	5	7	8	9
9	3	5	7	2	8	1	4	6
4	7	8	6	9	1	2	3	5
8	2	6	3	1	9	5	7	4
5	1	3	2	7	4	9	6	8
3	9	2	6	7	1	4	5	8

Mots Fléchés N°603

6	5	2	9	4	7	8	1	3
1	4	7	8	5	3	6	9	2
3	8	9	1	6	2	4	5	7
2	6	1	4	3	5	7	8	9
9	3	5	7	2	8	1	4	6
4	7	8	6	9	1	2	3	5
8	2	6	3	1	9	5	7	4
5	1	3	2	7	4	9	6	8
3	9	2	6	7	1	4	5	8

SERICICULTRICES

A■MORALISE■ELOGE

GALIPETTES■EN■UR

UNES■TEE■NOS■ER

ED■ERS■NEOPHYTE

NOTRE■OS■ITALIE

AU■ANGUILLE■ARS

YIN■TUILES■ANE■

LLIVIA■ENKI■GRE

ALLIENT■TYR■Y■U

CE■FRAISE■Kilos

STE■ECRU■POSAS■

ATRE■OEL■URNES

IEPER■AVANTAGER

N■E■INUIT■SE■SI

TIMON■F■EEKLO■N

JOEL■PLANS■ISSA

ERRES■ART■ETANG

AGE■EON■EMMENA■

NA■BLOCUS■USTER

L'équipe de la II^e RM sacrée championne d'Algérie

L'équipe de la II^e Région militaire (RM) a été sacrée championne d'Algérie militaire de natation, mardi à la piscine semi-olympique du complexe sportif de la II^e RM d'Oran, après deux jours de compétition.

L'épreuve du 50 mètres avec obstacles a été nettement dominée par les nageurs de l'équipe de la II^e RM qui ont raflé les premières places par Bouriche Abdelmalek, Brahim Hakim et Zouaoui Toufik. Le titre par équipes est revenu à la II^e RM suivie de la IV^e RM et de la V^e RM à la troisième place.

Au 4x100 mètres nage libre par équipes, le titre a été remporté par la II^e Région militaire devant la première Région militaire et le commandement de la Gendarmerie nationale.

Chez les dames, dans la spécialité du 50 mètres nage libre, où la participation s'est limitée à trois équipes, à savoir l'Académie militaire interarmes de Cherchell (AMIA), l'Ecole d'application des troupes marines de Jijel (EATM) et l'équipe de la II^e Région militaire, le titre est revenu à l'Ecole d'application des troupes marines de Jijel. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de médailles et de coupes aux vainqueurs en individuel et par équipes, présidée par le commandant air de la II^e Région militaire, le général Abdelkrim Douaïssia.

Pour rappel, 126 athlètes issus de 19 équipes représentant différents commandements, régions militaires, écoles et divisions de l'Armée nationale populaire ont pris part à cette manifestation sportive.

Résultats techniques :

- 50 mètres obstacles (individuel):
1. Bouriche Ayoub Abdelmalek (II^e RM)
2. Brahim Hakim (II^e RM)
3. Zouaoui Toufik (II^e RM)

- 50 mètres obstacles (par équipes) :

- 1 - II^e Région militaire
- 2 - IV^e Région militaire
- 3 - Ecole d'application des troupes marines de Jijel

4x100 mètres (par équipes) :

- 1 - II^e Région militaire
- 2 - I^e Région militaire
- 3 - Commandement de la Gendarmerie nationale.

APS

MATCH AVANCÉ DE LA 30^E JOURNÉE DE LA LIGUE 1, AUJOURD'HUI À BOLOGHINE À 19H15, USMA-ESS

Une explication entre «champions»

Saïd Ben

Le suspense autour du statut de dauphin du champion d'Algérie avant terme, l'USMA, entre la JS Kabylie et l'ES Sétif devrait, peut-être, connaître son dénouement dès ce jeudi à l'issue du match en déplacement de l'ESS (3^e) face à l'USM Alger. Les Sétifiens, qui ont concédé une défaite à domicile face à l'USMH, mardi, ont raté l'occasion de reprendre leur deuxième place occupée par les Kabyles à un point de différence. En effet, l'ES Sétif est condamné à gagner face à l'USMA pour espérer retrouver sa seconde place qualificative à la ligue des champions, ce jeudi à partir de 19h15 au stade de Bologhine face au champion d'Algérie, l'USM Alger.

Une explication entre champion bien ouverte à tous les pronostics. Les Sétifiens sont les champions de la saison dernière alors que l'USMA avait assuré son titre de champion cette saison bien avant cette dernière journée qui, pour les Rouge et Noir n'est autre que celle de la consécration officielle avec le Trophée.

Ce qui voudrait dire que la rencontre d'aujourd'hui est bel



et bien capitale pour l'ES Sétif dans la mesure où, non seulement, il est impératif que les joueurs de Madoui gagnent face à ceux de Velud, mais ils doivent également espérer que la JS Kabylie perdrat son match en déplacement face au CS Constantine samedi prochain.

Il est vrai que le coach de Sétif serait obligé d'utiliser le principe du turn-over avec ses joueurs après les matchs que son équipe vient de disputer cette semaine à savoir samedi match contre l'Espérance de Tunis gagné par l'ESS (2-1) à Tunis avant de perdre (1-0) à domicile à Sétif, mardi

dernier, face à l'USMH et enfin retrouver aujourd'hui l'USMA pour l'ultime match de la saison en championnat.

Encore faut-il bien préciser, qu'en réalité, les joueurs sétifiens ont l'esprit en Ligue des champions où un deuxième match l'attend à domicile contre le CS Sfax dimanche prochain après une semaine de sa victoire sur le terrain de l'ES Tunis en ouverture de la phase de poules (2-1). Donc, on s'attendra à voir l'Aigle noir se présenter ce soir à Bologhine avec un effectif composé essentiellement des espoirs.

Ce qui, bien évidemment arran-

gera les affaires de l'USMA avide de fêter son titre par une nouvelle victoire, et aussi la JSK pour valider son billet qualificatif à la prestigieuse compétition interclubs. D'ailleurs, l'USMA devrait également s'attendre à la venue du Premier ministre, Abdelmalek Sellal pour remettre aux joueurs le Trophée de champion acquis bien avant cette ultime rencontre de la Ligue 1.

Une défaite des protégés de Madoui à Alger sera automatiquement synonyme de deuxième place pour la JS Kabylie bien avant de se déplacer à Constantine pour affronter le CSC samedi.

Programme des matches:

Aujourd'hui :

19h15 :
USMA-JSK

Samedi 24 mai :

MOB-USMH

JSS-CABBA

CSC-JSK

MCEE-MCA

CRBAF-ASO

MCO-RCA

CRB-JSMB

ES Sétif -USM El Harrach reporté

au 20 mai

Rappel du classement :

	Pts	J
1. USM Alger	67	29
Championne d'Algérie		
2. JS Kabylie	53	29
3. ES Sétif	52	29
4. USM El-Harrach	47	29
5. MC El-Eulma	45	29
6. MC Alger	45	29
7. RC Arbaâ	43	29
8. CS Constantine	40	29
9. JS Saoura	40	29
10. ASO Chlef	40	29
11. MC Oran	34	29
12. MO Béjaïa	33	29
13. CR Belouizdad	32	29
relégués en ligue 2		
14. JSM Béjaïa	25	29
15. CABB Arréridj	21	29
16. CRB Aïn Fakroun	20	29

PUBLICITÉ

Yaya Touré

se dit ouvert à un transfert cet été !

Alors que Manchester City compterait se montrer ferme à son sujet, Yaya Touré a de nouveau laissé entendre qu'il pourrait quitter les Citizens lors de la prochaine fenêtre estivale. Il n'a toutefois pas confirmé un retour à Barcelone. Yaya Touré est-il prêt à claquer la porte à Manchester City ? Malgré un titre champion d'Angleterre acquis il y a quelques jours, l'Ivoirien ne serait pas heureux chez les Citizens. Son agent, Dimitry Seluk, avait remis en cause la direction mancunienne en affirmant que celle-ci n'avait pas montré le respect que Touré méritait. D'après lui, les Mancuniens n'avaient pas eu la délicatesse de souhaiter son anniversaire à l'ex-joueur de l'AS Monaco. Depuis, sa situation personnelle fait énormément parler...

UN NOUVEAU CAS TÉVEZ À MANCHESTER CITY ?

Pour rappel, le *Daily Mirror* affirmait mercredi matin que Manchester City n'envisagerait aucunement de céder Touré lors de la prochaine fenêtre estivale. D'après les insidérances du tabloid britannique, les Citizens ne compteraient pas laisser l'Ivoirien s'en aller comme ça. Ils seraient prêts à le bloquer comme ils avaient fait pour Carlos Tévez il y a quelques saisons maintenant. A l'époque, l'Argentin -qui avait refusé de revenir au club dans un premier temps- s'était plié aux ordres des Mancuniens.



PIRLO

élu meilleur milieu défensif/ relayeur

C'est Andrea Pirlo qui est élu meilleur milieu défensif/relayeur de la saison 2013-2014, le joueur de la Juventus est indémodable et remporte 54 % des suffrages, il devance son coéquipier Arturo Vidal qui obtient un score 42%. Enfin, Danièle De Rossi complète le podium avec ses 30%.



«ON NE SAIT PAS CE QUI PEUT SE PASSER DEMAIN»

Interrogé par beIN SPORTS, repris par ESPN, sur son avenir personnel, Touré a confirmé qu'il était ouvert à toutes les possibilités. « Vu la magnifique saison que Manchester City a fait, tout le monde parle de moi et tout est ouvert. Mon agent, Dimitri, est toujours pendu au téléphone et il sait ce qu'il a à faire, je lui fais entièrement confiance. On ne sait pas ce qui peut se passer demain, mon attention là est sur la Coupe du monde et nous verrons après (...) Oui, j'avais dit que j'aimerais finir ma carrière à Barcelone. On ne sait jamais parce que le football va vite, on ne sait jamais... »

Eto'o

traite Mourinho de «marionnette»



La plaisanterie de José Mourinho sur l'âge avancé de Samuel Eto'o (33 ans, 21 matchs et 9 buts en Premier League cette saison) n'a toujours pas été digérée par le principal intéressé. En fin de contrat à Chelsea, l'attaquant international camerounais a de nouveau chargé l'entraîneur portugais. «Contrairement à ce qu'une marionnette dit à propos de mon âge, je suis encore en bonne forme physique», a déclaré le capitaine des Lions Indomptables sur le site de la CAF. A 33 ans, je me sens vraiment bien. J'ai prouvé que je pouvais faire mieux que des jeunes.» Il lui reste à trouver un club pour continuer de le prouver...

Pourquoi Lewandowski a snobé Chelsea, Arsenal et Manchester United

En passe de rejoindre le Bayern Munich, l'attaquant polonais Robert Lewandowski a évoqué les raisons qui l'ont poussé à s'engager en faveur du club bavarois. En fin de contrat avec le Borussia Dortmund à la fin de la saison, l'attaquant polonais Robert Lewandowski (25 ans) s'est d'ores et déjà engagé en faveur du Bayern Munich dont il intégrera l'effectif dans les prochaines semaines. Mais pourquoi diable le double meilleur buteur de la Bundesliga a-t-il opté pour

le club bavarois alors qu'il était également courtisé par la crème des clubs anglais, Chelsea, Arsenal et Manchester United ? « Gagner et collectionner les titres doit être mon objectif, a lancé l'attaquant international polonais dans des propos relayés par le *Daily Express*. Et j'aurais certainement plus de chances de le faire avec le Bayern Munich. » Pour rappel, Robert Lewandowski a inscrit 104 buts en faveur du Borussia Dortmund depuis son arrivée en provenance du Lech Poznan en 2010.



LES 10 ET 11 JUIN
À RIAD EL FETH**1^{er} Salon
de la formation
continue
«Carrefour
formation»**

R. Rachedi

Sous le haut patronage du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, l'agence culture communication, organisera les 10 et 11 juin prochain à l'Office Riad El Feth, la première édition du Salon national de la formation continue, a indiqué hier lors d'une conférence de presse le commissaire du Salon le D' Ali Belkhiri.

Près de 34 organismes de formation entre écoles, centres et autres entreprises publiques et privées ont d'ores et déjà fait part de leurs intentions de participer à ce carrefour de la formation continue en Algérie.

«L'objectif de cette grande manifestation est de réunir dans un seul et même endroit les différents acteurs intervenants dans le secteur de la formation continue afin de proposer aux salariés, cadres fonctionnaires, artisans ou tout simplement étudiants, désirant progresser davantage dans leur vie socioprofessionnelle, des solutions concrètes pour leur permettre d'affiner leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences» a souligné M. Belkhiri.

«Avec l'évolution permanente des technologies et des méthodes de travail, il devient impératif pour les entreprises, cadres, salariés et demandeurs d'emploi de se mettre à niveau en suivant des formations afin d'améliorer leur compétitivité et leur viabilité sur le marché de l'emploi» a-t-il ajouté. Les visiteurs auront ainsi l'occasion de s'enquérir des dispositifs de formation, des diplômes, des métiers et des possibilités de carrière proposés par les différentes écoles et centres.

Par ailleurs, en marge du Salon, plusieurs ateliers, conférences, tables-rondes et workshops seront animés afin de mieux faire connaître aux visiteurs les dispositifs et les règles des formations ainsi que leurs débouchés dans les différents secteurs du monde du travail.



Ça y est! Maintenant bébé est venu le 14 mai 2014, avec tous ses morceaux (sauf les dents naturellement) et son petit caractère bien à lui. Votre rêve vient de se réaliser: **Mira Amazouz** est arrivée et vous n'avez que des caresses et de l'amour pour ce petit être qui vous apporte tellement de joie.

Déjà quand elle sourit, parents et amis sont conquis... Il y a gros à parier qu'elle ira loin ! Son père **Arcène** et sa maman **Dendani Fahima** sont comblés de joie.

De toutes les grâces que Dieu accorde, la naissance d'un bébé demeure la plus précieuse.

Félicitations au papa et prompt rétablissement à la maman.

MONDIAL 2014: L'ambassadeur du Brésil en Algérie, Eduardo Botelho Barbosa

L'ambassadeur du Brésil en Algérie, Eduardo Botelho Barbosa, a estimé mercredi à Alger que le Brésil est «prêt» pour accueillir la 20^e édition de la coupe du Monde 2014 (12 juin-13 juillet), affirmant que ce rendez-vous sera une occasion pour «célébrer le football».

«Le Brésil s'apprête à abriter un rendez-vous majeur planétaire, c'est une vitrine mondiale, 600 000 à 700 000 spectateurs vont assister aux 64 matchs du tournoi. Nous allons accueillir le monde à bras ouverts. La coupe du monde va nous permettre de célébrer le football», a indiqué l'ambassadeur du Brésil lors du forum organisé par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (Onjsa).

Trente-deux sélections vont prendre part au prochain Mondial, dont l'Algérie qui va participer pour la quatrième fois de son histoire à cette manifestation footballistique, après les éditions de 1982, 1986 et 2010. Envoquant l'aspect infrastructurel et les 12 stades retenus par la Fédération internationale de football (Fifa) pour abriter les matchs du Mondial, Eduardo Botelho Barbosa assure que «tout est fin prêt».

«Le dernier stade qui a été testé par la Fifa est celui de São Paulo, qui sera le théâtre du match d'ouverture le 12 juin (Brésil-Croatie, ndlr). Même si des retards de livraisons pour certains stades ont été enregistrés, je peux confirmer que le Brésil est prêt à accueillir le tournoi, à trois semaines de son coup d'envoi», a-t-il assuré.

Parlant des dépenses financières faites par le gouvernement brésilien pour la coupe du monde, l'ambassadeur a avancé le chiffre de «12 milliards de dollars, dont les deux tiers de cette somme ont été dépensés dans le transport, les télécommunications et la sécurité, alors qu'un tiers a été réservé pour la construction des nouveaux stades». Et d'ajouter: «Il y a une croissance du flux des touristes très importante.

«Le Brésil est prêt à accueillir le monde à bras ouverts»

L'entrée en matière de devises est très grande et cela va permettre au Brésil de générer des recettes exceptionnelles, avec une activité économique sérieuse».

«Les manifestations anti-Mondial sont en net recul»

Un mouvement de protestations contre le déroulement de la coupe du monde au Brésil, avait éclaté dans les différentes villes hôtes, notamment à São Paulo, mais pour le chef de la mission diplomatique brésilienne à Alger, ces manifestations sont «insignifiantes». «Nous avons eu en 2013 un mouvement de rue provoqué par les réseaux sociaux, avec des revendications portant notamment sur le transport public, la santé et le combat contre la corruption. Aujourd'hui, il y a moins de gens qui sont mobilisés autour de ces mouvements, je souligne que cela fait partie du processus démocratique au Brésil», a-t-il rappelé.

Pour Eduardo Botelho Barbosa, ces manifestations ne vont pas constituer «un risque sécuritaire lors du Mondial pour les visiteurs qui vont assister à ce tournoi», relevant au passage que «les dernières opinions publiques ont démontré que la popularité est favorable au déroulement de la coupe du monde sur le sol brésilien». S'agissant du transport pendant la période du tournoi, le diplomate brésilien a parlé d'un «réaménagement du réseau aérien pendant la compétition pour s'accommoder avec les exigences d'une telle manifestation». «Au Brésil, l'avion est le moyen de transport le plus approprié, notamment entre les villes où la distance est grande, si



**FIFA WORLD CUP
Brasil**

non, nous possédons un réseau routier performant et sûr pour les courtes distances par bus».

Par ailleurs et concernant les demandes de visas enregistrées au niveau de la représentation diplomatique du Brésil en Algérie, l'ambassadeur les a qualifiées d'exceptionnelles, avançant le nombre de 1400 visas octroyés jusqu'à mercredi matin, d'une durée de séjour de 90 jours. «En raison des fortes demandes de visas, nous avons augmenté nos ressources pour parer à cette situation exceptionnelle. La livraison du document se fait dans les 24 heures», a-t-il fait savoir.

Enfin, concernant son pronostic, M. Botelho Barbosa a fait jouer son talent de diplomate, en affirmant que c'est «le meilleur» qui l'emportera le 13 juillet lors de la finale prévue au stade Maracana à Rio de Janeiro. «Je souhaite cependant une finale Brésil-Algérie. Chacun de nous veut que son pays aille le plus loin possible dans cette compétition. Les 32 meilleures nations au monde seront présentes au Brésil, dont l'Algérie. C'est le meilleur qui l'emportera», a-t-il conclu. Durant le mois qui précède le Mondial-2014, le Brésil a lancé le 12 mai sa nouvelle campagne publicitaire internationale produite par son ministère du Tourisme à travers l'institut brésilien du tourisme (Embratur). Cette campagne est composée de «rencontres» et «danses». Elle sera diffusée dans 113 pays, à travers la télévision, internet, et sur les réseaux sociaux et vise à mettre en évidence la manière d'être du peuple brésilien et les attractions du pays.

Les Verts au grand complet à Sidi Moussa

La sélection algérienne est désormais au grand complet avec l'arrivée ce mercredi de Yacine Brahimi et Saphir Taïder au Centre technique national de Sidi Moussa pour préparer la Coupe du Monde 2014 au Brésil, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Les meilleurs de terrain Yacine Brahimi (FC Grenade) et Saphir Taïder (Inter Milan) sont les deux derniers joueurs à rejoindre le reste du groupe au lieu de leur regroupement, précise la même source.

La préparation des partenaires de Madjid Bougherra se poursuivra à Alger jusqu'au 29 mai, jour de départ pour la Suisse, pour

un stage précompétitif, avec au menu deux matchs amicaux, le 31 mai face à l'Arménie, et le 4 juin devant la Roumanie à Genève.

La sélection algérienne s'envolera pour le Brésil le samedi 7 juin dans la soirée à bord d'un avion spécial. Elle établira son camp de base à Sorocaba (100 km de São Paulo). Au Mondial brésilien, l'Algérie évoluera dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud. L'Algérie débutera le tournoi le 17 juin face à la Belgique à Belo Horizonte, avant de défier la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

APS

BEJAIA**Une caravane didactique contre le «terrorisme de la route»**

Arslan-B

La ligue des sports mécaniques de la wilaya de Bejaïa que «pilote» avec dextérité et abnégation la très positivement tenace Me Dalila Boukrite entreprend une opération de sensibilisation, destinée, notamment, aux motards (Tous types de bicyclettes à moteur confondus) sur le port salutaire (car d'une nécessité vitale) du casque, celui-ci, en effet, en dépit de son caractère obligatoire, étant fréquemment négligé. La caravane du salut s'ébranlera le samedi 24 mai 2014, elle

consistera en une trentaine (sinon plus) de motos et de vingt (20) voitures. Une cinquantaine d'élèves de collèges en feront l'équipage juvénile, d'autant que ladite caravane se fixe également pour objectif «une sorte pédagogique dont le thème», confie Me Dalila Boukrite à DK News, «englobe aussi bien l'éducation routière, pour le collégiens, que la visite de sites historiques et culturels». Nos petites têtes brunes, blondes et rouquines découvriront ainsi Boubakra, un site historique, les ruines romaines de Toudja et le Musée de l'eau de cette même commune... La caravane entend ainsi «sillonner» la ville de Bejaïa et la commune d'Oued Ghir. A noter que samedi 24 mai 2014, élément du programme de l'événement, la simulation d'un accident de moto sera effectuée entre 13 h et 13 h 40. Soulignons enfin ce geste généreux de M. Yazid Aloui, entrepreneur, consistant en un don d'une dizaine de casques pour motards, que la Présidente de la Ligue des sports mécaniques de la wilaya de Bejaïa (Mme D. Boukrite) entend offrir à de jeunes collégiens possédant une moto mais pas de casque... Heureuse et noble initiative que la Dame de fer a, d'ailleurs, toujours su prendre.